

2022

Rapport d'activité





Sommaire

Le mot du Président

Présentation de l'IREPS

Le Pôle Ressource en Promotion de la Santé

- L'ingénierie de projet
- La communication
- La documentation
- La formation

Le Pôle Animation et Coordination du territoire en Santé

- L'animation territoriale Pumonti
- L'animation territoriale Cismonti
- Les liens entre les PAT et les CLS
- Le PTSM
- Le Pôle Salute
- La Médiation en santé mentale



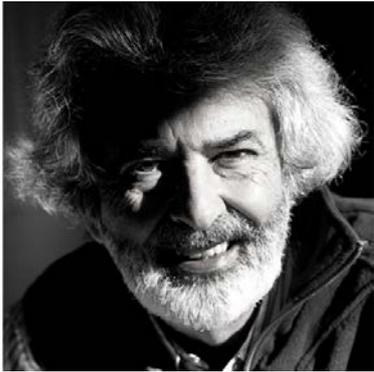
LE PÔLE ACCOMPAGNEMENT

- Le centre ressources en ETP
- La PRAMCA

Les Projets 2022

- Les Semaines d'Informations sur la Santé Mentale
- Le Service National Universel
- Le Service Sanitaire des étudiants en Santé
- La Semaine Européenne de la Vaccination
- Le Conseil National de la Refondation





Le mot du Président

Depuis 12 ans, l'IREPS Corse a grandi, a évolué et n'a eu de cesse de s'adapter aux nouveaux défis de la Prévention et de la Promotion de la Santé.

Nos missions structurelles comme la documentation, l'ingénierie de projet et la communication ont connu un essor depuis la crise sanitaire. Elles ont évolué pour s'adapter au contexte et innové dans l'accompagnement des partenaires.

Cette année 2022, a permis au pôle formation de prendre une nouvelle envergure avec l'obtention du numéro de formateur et la mise en place d'une nouvelle offre plus diversifiée. Ce pôle formation répond à la nécessité de proposer et de porter une offre de formation en éducation à la santé et en promotion de la santé de qualité répondant aux besoins grandissants des acteurs du territoire. La stratégie se déploie en lien avec les priorités établies au niveau national et les besoins identifiés au niveau régional.

Le pôle formation composé de cinq personnes a également entamé la démarche Qualiopi afin de certifier nos formations.

Les missions de coordination sont développées sur la région. Les Contrats Locaux de Santé de l'Alta Rocca et du PETR Ornanu, Taravu, Valincu, Sartinese ont été signés et les premières actions engagées.

Le travail de l'équipe autour de la Santé Mentale a de nouveau été salué par l'ARS qui nous a confié le poste de coordonnateur du Projet Territorial de Santé Mentale.

Les projets ont également été nombreux en cette année 2022, des Semaines d'Informations sur la Santé Mentale à la Semaine Européenne de la Vaccination, le travail de l'IREPS Corse est unanimement reconnu par nos partenaires.

En fin d'année, notre équipe a contribué à l'organisation du Conseil National de la Refondation sur le volet Santé.

Neuf ateliers ont été animés sur l'ensemble de la région en collaboration avec la MSA et les CPAM.

Ce travail a permis de dégager les pistes d'actions présentées par l'ARS lors de la restitution.

Je tenais à remercier l'ensemble des personnels ainsi que les administrateurs pour le travail réalisé ainsi que l'Agence Régionale de Santé pour sa confiance renouvelée.

En espérant que 2023 voit se concrétiser de nouveaux projets et de belles rencontres

Pierre-Jean Rubini

L'IREPS Corse, un acteur régional en promotion de la santé

L'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé (IREPS Corse) est une association régionale de Loi 1901 à but non lucratif, composée d'un siège situé à Ajaccio et d'une antenne située à Bastia, ce qui lui assure un rayonnement sur toute la région.

Elle a pour objet de soutenir les démarches en éducation et promotion de la santé sur les différents territoires de la région, auprès des acteurs concernés, des professionnels intervenant dans le secteur sanitaire, social, médico-social et éducatif, et auprès des publics fragiles.

Ceci dans le but de répondre à deux objectifs principaux :

- Contribuer à améliorer la santé des populations en agissant sur les différents déterminants de santé.
- Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, en portant une attention particulière aux populations les plus vulnérables.

L'IREPS Corse, c'est une équipe :

L'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé Corse est également une équipe dynamique composée de 11 professionnels qualifiés, aux compétences variées et complémentaires, qui accompagnent la mise en œuvre des politiques de promotion de la santé.

L'IREPS Corse, c'est une fédération, un réseau de professionnels :

Adhérente à la Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (FNES), l'IREPS Corse fait partie d'un réseau rassemblant les structures homologues implantées dans différentes régions de la France métropolitaine et d'Outre-Mer. Une véritable ressource qualité en promotion santé !

L'IREPS c'est : une vision de la santé globale et positive

La santé est perçue comme "une ressource de la vie quotidienne, et non comme le but de la vie." L'approche globale de la santé, ainsi que le maillage d'opérateurs dynamiques, compétents et proches du terrain, constituent les fondements de notre action.

L'IREPS fonde son action sur une approche globale et positive de la santé, orientée vers :

- La prise en compte de la globalité des personnes sans normaliser les comportements
- L'intégration des facteurs individuels et environnementaux qui influencent la santé
- La valorisation des savoir-faire et des compétences
- Les démarches participatives...

L'IREPS Corse, c'est des valeurs

Dans le cadre de ses missions, l'IREPS se définit par un certain nombre de valeurs éthiques dans le respect des Droits humains (Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, ONU, 1948) :

- **La primauté de la personne** : elle agit pour tous les individus sans discrimination et sans jugement, dans le respect des droits et de la liberté des choix
- **La solidarité et le partage** : lutte contre les inégalités, notamment sociales, et les iniquités, partage des connaissances
- **La démocratie** : la prise en compte de la parole de chacun ; le débat et la recherche d'une décision éclairée
- **La recherche d'une participation effective** : chaque individu est considéré comme acteur de sa santé
- **L'éducation pour la santé** fait partie des conditions d'exercice de la citoyenneté - indépendance et laïcité : l'IREPS est une association apolitique et aconfessionnelle

et méthodologiques qui reposent sur la charte d'Ottawa en promotion de la santé, texte majeur de l'Organisation mondiale de la Santé de 1986 :

- **Développer une culture commune** autour de la promotion de la santé (éthique d'intervention, démarche qualité, référentiels de bonnes pratiques)
- **Privilégier une vision globale de la santé**, une approche participative et la co-construction d'actions
- **Promouvoir les démarches communautaires**
- **Renforcer la qualité des actions** de l'IREPS en favorisant la formation continue des salariés
- **Mettre en place un processus d'évaluation partagé** et permanent des actions
- **Lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé** par le développement d'actions sur les déterminants de santé

L'IREPS c'est : un acteur investi en démocratie en santé

Régulièrement invitée à participer aux travaux relatifs à la définition de la Politique Régionale de Santé, l'IREPS est associée aux différents groupes de travail menés autour des dispositifs mis en place dans le cadre de l'application de la loi ou en lien direct avec des priorités définies au niveau de la Région.

L'IREPS siège également au sein des principales instances mises en place en région (CRSA, Commissions Prévention, CTS...), et est invitée aux réunions de travail relatives aux différentes problématiques prioritaires sur le territoire et très souvent associée aux travaux plus pragmatiques de mise en œuvre qui en découlent.

L'IREPS c'est : une expertise, des compétences

L'IREPS Corse se caractérise par un ensemble de compétences en matière d'ingénierie territoriale et de projet, de documentation, de conseil méthodologique, de communication en promotion en santé et de formation. Celles-ci représentent le savoir-faire et la spécificité de la structure. Au fil des années, ces compétences ont été développées et ont su s'adapter aux besoins, aux attentes et aux missions confiées par l'ARS.

Elle participe à l'analyse des besoins de santé locaux, exerce un rôle de soutien et d'expertise et d'aide à la décision auprès des institutionnels, des professionnels, des élus et collectivités territoriales et développe des programmes d'éducation et de promotion de la santé.

Véritable plus-value sur le territoire, l'offre proposée par l'IREPS est unique en Région !

L'IREPS c'est : un Conseil d'Administration

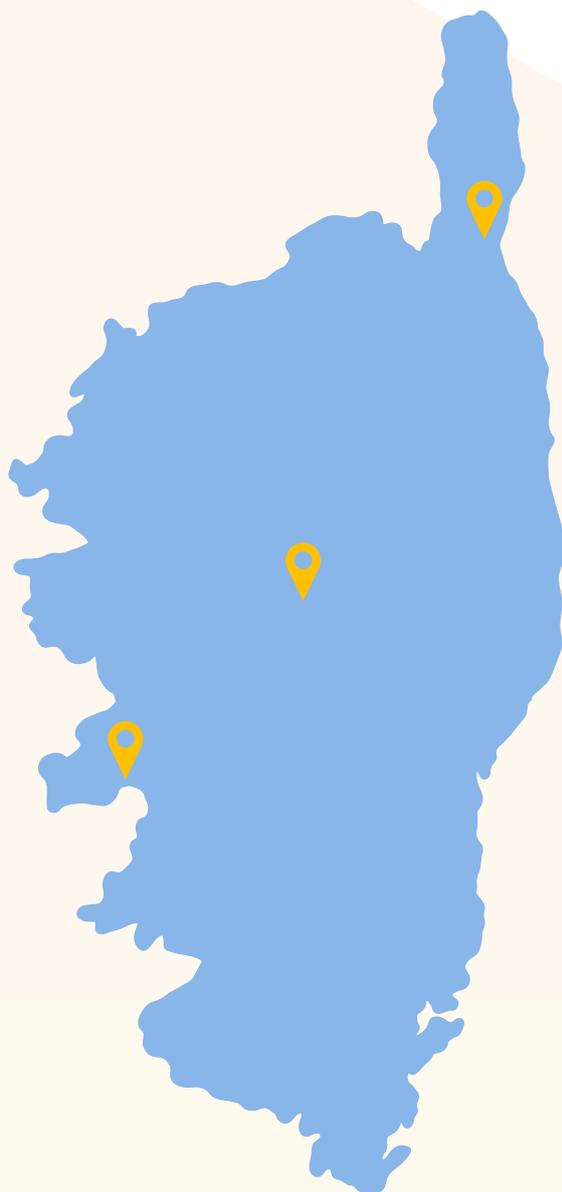
Président : M. Pierre-Jean Rubini, Retraité, Président de la CRESS

Vice président : M. Michel Stroppiana, Directeur de l'UDAF 2B

Trésorier : M. Laurent Rosano, Infirmier Libéral

Secrétaire Général: M. Serge FITY, médecin responsable du service de santé au travail et du centre de vaccination du centre hospitalier de Bastia.

NOTRE ASSOCIATION EST COMPOSÉE DE 12 SALARIÉS, DISPOSE D'UN SIÈGE À AJACCIO, D'UNE DOCTORANTE À CORTE ET D'UNE ANTENNE À BASTIA .



Bastia

- Mme Cécilia Micheli, Chargée de mission
- M. Frédéric Guillement, Coordonnateur PTSM
- M. Matthieu Ricci, Animateur Territorial Cismonte

Pôle Salute :

- Mme Virginie Falcucci, Chargée de projet
- Mme Cécile Sol, Chargée de projet

Corte

- Mme Marie-Amelie Dolcerocca, Doctorante

Ajaccio

- Mme Céline Zicchina, Directrice
- Mme Laure Delalé, Secrétaire Comptable
- Mme Sophie Pantalacci, Chargée de mission
- Mme Sophie Istria, Documentaliste
- Mme Lyvia Cosimi, Chargée de mission
- M. Pascal Miniconi, Animateur territorial Pumonti





Pôle Ressource en Promotion de la
Santé



L'ingénierie de projet
La communication
La formation
La documentation

L'Ingénierie de projet

L'activité de conseil méthodologique fait partie des ressources socle en promotion de la santé comme la documentation, la formation, et la communication.

La méthodologie de projet, au sein de l'Ireps Corse se porte à deux niveaux.

- D'une part une transversalité, un socle commun à toutes nos missions. Tous les projets de l'Ireps sont emprunts de la méthodologie en promotion de la santé.
- D'autre part en conseil pour les structures du territoire à travers le conseil, la formation, l'appui en méthodologie avec une attention particulière donnée à l'évaluation.

Cette ressource est aussi bien mobilisée en interne sur des projets de grande ampleur ou des commandes spécifiques qu'en externe auprès des porteurs de projets.

LES APPUIS MÉTHODOLOGIQUES

L'Ireps apporte son soutien à tous les acteurs souhaitant développer un projet. Du diagnostic à l'évaluation les acteurs du territoire peuvent nous solliciter pour obtenir une aide à la construction de leur projet étape par étape. De manière générale les porteurs de projets souhaitent obtenir un soutien sur l'ensemble du projet mais ils sont parfois aussi en demande sur un seul aspect, le plus souvent l'évaluation ou le diagnostic.

Ce travail est souvent mené pour des demandes de financement et peut également être sollicité dans le cadre d'une démarche qualité, d'un travail de clarification des étapes, des idées au sein d'une structure, d'une équipe.

Le travail de conseil méthodologique se base sur les référentiels de bonnes pratiques qui sont édités sur toutes les thématiques de promotion de la santé. Nous exerçons aussi en lien avec la charte qualité de notre fédération qui émet des documents, produits de webinaires, des formations, nous permettant d'actualiser sans cesse nos connaissances au regard des dernières études et publications.

Généralement réalisé à la carte pour les responsables de structures ou les équipes, en cette année 2022 le conseil méthodologique s'est maintenu en présentiel et en distanciel en fonction du contexte, cette activité a pu aisément s'organiser grâce aux moyens numériques.

Concernant les axes d'interventions les projets ont évolué, avant très orientés sur une thématique, ils se centrent de plus en plus sur une action transversale.

L'INGÉNIERIE D'ÉVALUATION

Tous les projets de promotion de la santé nécessitent une évaluation. Considérée souvent comme une étape l'évaluation est en réalité plutôt une démarche qui se construit tout au long du projet.

Aussi, en interne, le volet évaluation est bien spécifique et nécessite la construction d'outils et supports qui permettent d'estimer l'atteinte des objectifs en promotion de la santé.

Des outils spécifiques sont créés pour chaque projet aussi bien en interne que lors des appuis méthodologiques.

L'EXPERTISE AU SERVICE DE LA FÉDÉRATION

Notre fédération met en place tout au long de l'année de nombreux groupes de travail thématiques en promotion de la santé. Ces groupes ont pour vocation de capitaliser des expériences et de construire des démarches communes d'intervention en promotion de la santé. L'Ireps Corse s'engage aux côtés de la fédération autour de ces travaux.

Depuis 2021 l'Ireps Corse s'est engagée sur le thème des compétences psychosociales avec la participation au groupe national Sirena. L'objectif de ce groupe est de déployer une communauté de pratique nationale et régionale autour des compétences psychosociales.

Cela se décline au niveau régional avec la mise en place d'un comité de pilotage composé de l'ARS Corse et de la Collectivité.

La communication

L'IREPS Corse a pour mission de communiquer en Prévention et en Promotion de la santé auprès des professionnels et du grand public.

Chaque année, par le biais de notre site internet ou des réseaux sociaux, nous relayons des centaines de messages relatifs aux recommandations de santé mais également aux événements locaux.

Nous disposons pour ce faire de Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn, une chaîne Youtube et notre site internet.

LE SITE INTERNET :

L'année 2022 a vu le site internet enregistrer **2781** visiteurs uniques soit environ 700 de plus que l'an passé

8336 pages vues

Pages les plus visitées :

- Actualités
- Education Thérapeutique du Patient
- Animation Territoriale
- PRAMCA
- Catalogue de formation

Véritable vitrine de nos missions, il permet une diffusion de l'information continue.

LES RÉSEAUX SOCIAUX :

L'IREPS Corse est présente sur les réseaux sociaux à travers plusieurs comptes.

Ces canaux nous permettent de relayer en direct les campagnes régionales et nationales, nos événements ainsi que notre actualité.

Chaque année, nous augmentons de 25% le nombre d'abonnés sur nos réseaux. Ces outils sont au service des professionnels, pour qui nous relayons chaque mois de nombreuses informations, nous permettant d'enrichir notre contenu et d'être à la pointe de l'information.

Nous avons choisi de développer aussi des pages thématiques concernant deux de nos missions : la PRAMCA et les SISM.

La page PRAMCA compte 264 abonnés sur Facebook et 189 sur twitter tandis que la page SISM Corse compte 320 abonnés sur Facebook et 175 sur Twitter.

Ces pages nous permettent de partager les informations relatives à ces deux thématiques spécifiques.

En moyenne sur l'année, l'IREPS partage entre 250 et 300 publications pour une moyenne de lecture de 14 000 personnes par mois.

LES CHIFFRES CLÉS :

Followers Facebook : **1413**

Publications Facebook : **64**

Visites de la page par mois : **790**

Followers Instagram : **402**

Visites de la page par mois : **261**

Followers Twitter : **1123**

Impressions moyenne : **4200**

Followers LinkedIn : **850**

Impressions moyenne : **27 785**

Vidéos YouTube : **29**

Nombre de vues : **2981**

LA NEWSLETTERS :

Chaque mois, nous relayons les informations régionales et nationales en matière de santé, de prévention et de promotion de la santé.

11 newsletters par an

Janvier 2022 : **652** abonnés

Décembre 2022 : **1 431** abonnés

Une newsletters plébiscitée et une progression en abonnés constante sur l'année.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS :

Tout au long de l'année, nous accompagnons les professionnels qui souhaitent faire évoluer leur communication et leurs supports.

De la mise en place de la stratégie de communication à la création des supports, nous apportons conseils et mettons à disposition nos canaux de communication.

Le Pôle Formation

Initiée en 2021, la réflexion stratégique du pôle formation se poursuit en 2022 avec la mise en œuvre concrète des axes de travail.

Ce pôle de formation répond à la nécessité de proposer et de porter une offre de formation en éducation à la santé et en promotion de la santé de qualité répondant aux besoins grandissants des acteurs du territoire.

La stratégie se déploie en lien avec les priorités établies au niveau national et les besoins identifiés au niveau régional.

L'équipe composée de cinq personnes poursuit les objectifs sur le format initial et se réunit au minimum une fois par trimestre.

LA DÉFINITION DU PROCESS :

La mise en place du pôle formation s'est accompagnée de la formalisation des étapes et des tâches liées à celui-ci. Dans une perspective d'organisation efficiente, chaque action et interaction, en termes d'attendus.

Des temps sont consacrés à des retours d'expériences sur des choix initiés et leurs perspectives d'amélioration.

Ce travail se poursuit et se décline dans le cadre de la préparation à la certification Qualiopi.

LE TRAVAIL SUR LES THÉMATIQUES À VENIR :

Une réflexion est entreprise chaque année sur les thématiques de formation à développer en lien avec les priorités inscrites dans notre CPOM et les besoins évoqués par les acteurs en région.

L'organisation de ces formations nouvelles est à envisager suffisamment en amont car elles peuvent impliquer deux scénarii : développer les compétences des salariées en interne via la formation pour pouvoir proposer la formation à notre tour ou bien de faire appel à un prestataire si la thématique est trop éloignée de notre expertise.

LE DÉPLOIEMENT DE FORMATION EN PROMOTION DE LA SANTÉ EN FORMATION INITIALE ET CONTINUE.

Durant l'année, une étude sur les diplômes universitaires en lien avec nos thématiques de travail a été réalisée afin de voir quelle était la configuration la plus adaptée à notre Région où la démographie est faible.

L'ORGANISATION DES ACTIONS DE FORMATION :

Les actions de formation réalisées en 2022 ont toutes été réalisées par l'IREPS Corse. Ce travail s'inscrit dans le cadre du pôle formation sur un format binôme ou trinôme.

Ce travail repose sur :

- La planification du calendrier des actions de formations
- Leurs adaptations, la mise à jour des supports pédagogiques et du conducteur de séance. D'un point de vue pédagogique les adaptations se font en lien avec les besoins des participants formulés en amont, si des évolutions scientifiques sont publiées elles sont intégrées dans nos supports de formation. Le choix des outils et des techniques ainsi que l'adaptation des activités s'opère également à cette étape.
- Les temps d'analyse et d'évaluation
- Les améliorations à apporter aux sessions suite aux observations faites par les participants et les formatrices font l'objet de temps d'échanges et de prise en compte d'observations lorsque cela est nécessaire.

DES TEMPS DE VEILLE DÉDIÉS :

Ceux-ci permettent de diversifier nos méthodes et de proposer des activités pédagogiques qui ont rarement été vues par les apprenants et qui créent une curiosité et suscitent de l'intérêt pour les activités mises en place.

Ce travail permet d'enrichir nos formations, et de proposer un contenu réactualisé.

Pour l'IREPS, organisme de formation, qui s'engage dans la démarche Qualiopi pour une certification prévue en 2023, la veille sur la législation liée à la formation est nécessaire.

Le Pôle Formation, le déploiement de la démarche Qualiopi

La certification Qualiopi vise à attester de la qualité des processus mis en place par les organismes de formation pour dispenser des actions de formation professionnelle. Cette certification est devenue obligatoire pour bénéficier de fonds publics ou mutualisés destinés au développement des compétences professionnelles. Elle garantit que les formations proposées répondent à des critères de qualité définis par le référentiel national Qualité.

UNE CERTIFICATION OBLIGATOIRE :

La certification Qualiopi atteste de la qualité du processus mis en place par les organismes de formations dans la mise en œuvre des actions de formations professionnelles visant le développement des compétences des adultes. Elle est nécessaire pour bénéficier de fonds publics et ou mutualisés dans le cadre du développement des compétences professionnelles.

L'IREPS Corse s'inscrit dans cette démarche qualité afin d'attester la qualité de ses formations et de pouvoir ouvrir le financement des formations au plus grand nombre.

La certification est délivrée au titre de la catégorie actions de formation et repose sur la conformité d'un référentiel de composé de 7 critères, subdivisés en 22 indicateurs.

Les critères touchent tout le processus de mise en place d'une action de formation.

Un groupe de travail « qualité » a été mobilisée en interne de l'IREPS, composé de l'expertise de notre chargée de mission en méthodologie et la responsable du pôle formation.

D'autres compétences ont également été mobilisées lorsque nécessaire car le référentiel impacte le fonctionnement de la structure, l'aspect administratif, managérial, la veille et la communication.

L'inscription dans la démarche qualité Qualiopi est l'opportunité de formaliser de manière beaucoup plus précise les pratiques professionnelles du pôle formation.

L'IREPS Corse s'inscrit dans cette démarche qualité dans le cadre du pôle formation et de son offre de formation destinée aux professionnels. Ce projet de grande envergure a nécessité différentes étapes.

UNE PRISE DE CONNAISSANCE DU RÉFÉRENTIEL NATIONAL

La lecture du référentiel national a été une étape préliminaire et incontournable pour saisir la dimension du projet. Il s'est agit de traduire des éléments destinés aux organismes de grande ampleur à notre structure de taille moins conséquente et de voir à quelle étape de notre process de formation ils correspondent et de saisir la marge de progression pour atteindre ces indicateurs.

Une analyse de l'existant

Pour mener ses actions de formation l'IREPS utilise le guide d'auto-évaluation de la qualité des activités en éducation et promotion de la santé destiné aux actions de formation. Ce référentiel qualité appartenant au réseau des IREPS.

Dans un premier temps une analyse de l'existant a été menée, les outils utilisés dans le cadre d'une action de formation de sa préparation à son évaluation ont été recensés et les processus et la liste des tâches successives schématisés.

Ces documents ont été « relus » à la lumière du référentiel national qualité et classés en trois groupes,

- les documents valables et conformes en l'état,
- les documents à adapter pour correspondre au référentiel Qualiopi
- les documents à construire.

Ce découpage a permis de construire le calendrier du projet qui a été envisagé sur plusieurs mois, car d'autres actions et projets sont menés par ailleurs.

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Le Pôle Formation, le déploiement de la démarche Qualiopi

LA MISE EN CONFORMITÉ DE NOS OUTILS :

Suite à cette analyse il a été décidé, d'être accompagné par un consultant qui eut pour rôle de vérifier la conformité de ces documents et leur juste intégration dans le process global. Ces temps eurent lieu toutes les trois semaines.

Entre ces moments, le groupe de travail qualité en interne, analysait, mettait à jour construisait les documents nécessaires à un process conforme au référentiel national. Ces temps prenaient la forme d'une ou de deux demi-journées de travail par semaine.

La mise en conformité de nos outils s'est accompagnée de la rédaction de fiches process et de notes permettant de délimiter les tâches correspondantes à chaque action et rendre lisible l'intérêt et la nécessité de certaines étapes du process Qualiopi.

Ces outils sont mis à disposition de l'intégralité des membres de l'IREPS qui interviennent au sein du pôle formation

L'IREPS a fait le choix de faire appel à l'AFNOR pour l'audit de certification qui se tiendra en mars 2023.

LES APPORTS DU RÉSEAU :

Ces temps d'échanges avec les membres des IREPS faisant partie de ce groupe de travail ont été précieux. Les responsables formation du réseau se sont révélés ouverts quant à la manière dont ils ont mené leurs projets et aux outils utilisés. L'objectif de ce groupe de travail inter-ireps formation était d'échanger autour des éléments de preuves permettant de répondre avec conformité aux différents indicateurs et des procédures mis en place dans chaque structure.

Ces temps d'échanges et de partages ont permis de réfléchir à nos pratiques professionnelles de manière plus efficaces.

RENDRE LES FORMATIONS ENCORE PLUS ACCESSIBLES :

L'accessibilité constitue un facteur faisant partie de l'environnement des individus important pour l'IREPS Corse. Afin de respecter plus amplement le référentiel, il a été nécessaire d'acquérir de nouvelles compétences et de se doter d'un référent handicap en interne.

La proximité avec notre partenaire CAP emploi a permis de connaître les modalités de suivi de cette formation rapidement à travers le dispositif Ressource handicap formation. La formation référent handicap est organisée par le CARIF OREF PACA et financée par l'Agefiph, elle est composée de 3 modules de formations.

- Sensibiliser aux différents handicaps
- Professionnaliser les référents handicaps au sein des organismes de formation
- Troubles cognitifs : Connaître, comprendre et aménager les parcours de formation.

L'objectif de ces modules est d'adapter au mieux à tous et aux personnes en situation de handicap le parcours de formation.

Des outils ont été fournis à cet effet. Cette formation a permis d'étendre la connaissance des partenaires en mesure d'intervenir et de connaître l'ensemble des moyens qui peuvent être mis en œuvre.

LE RECOURS À UN LOGICIEL DE GESTION DES FORMATIONS :

Le travail administratif et pédagogique lié à la mise en place des formations nécessite une organisation ainsi qu'un suivi rigoureux. Lors des temps d'échanges inter-IREPS le logiciel Digiforma a été évoqué par les équipes comme apportant de nombreuses réponses.

Automatisation de certaines tâches, envoi de mails avec la possibilité de suivre la réception et d'assurer une relance, suivi des absences et des abandons, l'outil permet d'accompagner le process de formation de l'analyse des besoins à l'évaluation.

De plus, le logiciel possède des fonctionnalités qui s'adaptent à la réglementation et procède à des mises à jour régulières qui correspondent aux attendus de Qualiopi.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ :

La qualité est au cœur de nos missions, la démarche Qualiopi demande de rendre formel, le suivi heuristique et régulier des ajustements et des améliorations mises en place.

Ces éléments sont à prendre en compte dans les pratiques professionnelles et impliquent la mise en place d'outils de suivi, évoqués dans le cadre des réunions trimestrielles du pôle formation.

La Formation « Agir pour le développement des compétences psychosociales »

Durant l'année 2022, l'IREPS Corse a mené quatre sessions de formation " Agir pour le développement des compétences psychosociales."

Cette formation destinée aux professionnels de l'accompagnement, de l'éducation se déroule sur deux journées. Construites à partir de référentiels validés et du référentiel de Santé Publique France mais également des besoins des professionnels, l'objectif de ces formations est de renforcer et de développer les compétences existantes des professionnels en contact avec un public jeune et adulte.

LA FORMATION À DESTINATION DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE :

Fin 2021, le rectorat de l'académie de Corse a sollicité l'IREPS pour former son personnel à la thématique des compétences psychosociales. Il s'agit de professionnels amenés à évoquer les questions de santé et ou à mettre en place des actions de promotion de la santé.

Après un temps d'échange réalisé en amont, il s'est avéré que les professionnels avaient besoin de disposer d'apports théoriques actualisés sur la thématique ainsi que des outils d'animation.

Dans un premier temps, les infirmières scolaires ont été formées, puis dans un deuxième temps les conseillers principaux d'éducation ainsi que les assistantes sociales. Ces professionnels ont été formés à l'échelle Régionale.

LA FORMATION DANS LE CADRE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DE L'ALTA ROCCA

Suite à une demande émanant du contrat local de santé de la communauté de commune de l'Alta Rocca, la formation a été présentée à une communauté d'acteurs de l'éducation et de l'accompagnement.

Créer une culture commune auprès de ces professionnels qui interviennent auprès du même public en situation de précarité a été un des premiers objectifs

Cette formation repose sur la participation active des individus, le terreau d'échange reste les savoirs expérientiels des professionnels, leurs connaissances de leurs publics leurs pratiques professionnelles du quotidien.

La formation se réalise sur deux jours et poursuit les objectifs pédagogiques suivants :

- Identifier le cadre dans lequel s'inscrit la notion de compétences psychosociales et au sein de la promotion de la santé
- Identifier les facteurs d'efficacité et les principes d'action du développement des compétences psychosociales
- Identifier les méthodes, les outils et facteurs d'efficacité d'une action visant le développement des compétences psychosociales.



La Formation « Agir pour le développement des compétences psychosociales »

Au terme de ces formations les participants sont en mesure de conscientiser les éléments d'une posture favorable au développement des compétences psychosociales. L'idée est d'identifier les ressources qu'ils mobilisent dans leurs missions au quotidien auprès des publics qu'ils accompagnent.

Les participants sont familiarisés avec le référentiel de santé publique France qui va permettre d'identifier les facteurs de réussite des actions visant le développement des compétences psychosociales. A la lumière de ces critères, des activités expérientielles sont réalisées, elles permettent de travailler les trois catégories de compétences psychosociales : cognitives, émotionnelles et sociales.

Chaque session fait l'objet d'un bilan prenant appui sur des outils mis en place par l'IREPS Corse qui permettent d'analyser la satisfaction globale, les apports pour la pratique, la qualité de l'animation, de la formation et des supports fournis. Les participants s'expriment sur ce qu'ils ont apprécié, moins apprécié. Ces éléments, couplés aux carnets de bord des animatrices de la formation, permettent d'ajuster et d'améliorer les formations. Les retours des participants permettent d'enrichir les contenus et notre manière d'amener les questionnements.

Les professionnels qui souhaitent mettre en place une action visant le développement des compétences psychosociales peuvent bénéficier de temps d'échanges.

L'objectif est de poursuivre les sessions de formation à destination des professionnels et d'accompagner le déploiement de l'instruction interministérielle dans une perspective positive et respectueuse du cadre de la promotion de la santé qui prend en compte les environnements, le développement du pouvoir d'agir et la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

CHIFFRES CLÉS :

- 4 sessions de formation
- 45 professionnels formés
- 2 réunions préparatoires avec les structures
- 8 réunions préparatoires internes
- 6 structures formées

ÉVALUATION :

- Taux de satisfaction : **9,6/10**
- Apports à la pratique professionnels **9,3/10**
- Qualité de la formation : **9,7/10**



La Formation « Pair-Aidance »

Dans le cadre du développement de la démocratie sanitaire l'ARS Corse a mobilisé l'Ireps pour déployer en région le dispositif de pair-aidance.

Pour répondre à ce projet de grande envergure deux grandes étapes de travail étaient nécessaires : en 2021 l'animation d'un comité régional autour de la pair-aidance, la mise en place de supports documentaires, la création d'une formation.

Fin 2021 - début 2022, nous avons mis en place une formation pour que les patients intéressés par la démarche puissent être sensibilisés au concept et aux fonctions de la pair-aidance.

LA FORMATION PAIR-AIDANCE :

Suite aux travaux menés en 2021 avec plusieurs associations (l'APF Corse, l'association trisomie 21, France parkinson, France Alzheimer, l'Unafam, France assos santé, Isatis) l'IREPS a mis en place une formation autour de la pair-aidance.

Après présentation de la démarche auprès des patients, des usagers ont manifesté leur intérêt à devenir pair-aidant. L'objectif de cette formation était un niveau de sensibilisation pour bien comprendre le concept, la posture, le rôle et l'engagement du patient au sein des structures.

La formation s'est déroulée en plusieurs modules :

- Module 1 : Généralités, définition et contexte
- Module 2 : Présentation d'expériences
- Module 3 : Le positionnement en tant que pair-aidant dans une structure
- Module 4 : La boîte à outils des pairs-aidants
- Module 5 : Suivi post formation/supervision par une psychologue

Suite à la formation, un suivi d'un an avec une psychologue a été mis en place pour offrir les meilleures conditions de réalisation de ce projet au sein des structures porteuses.

Au total, 7 structures partenaires et 19 personnes ont suivi la formation.



* En région Corse, le terme de Patient Partenaire Corse a été choisi pour identifier la personne en situation de pair-aidance.

Se renseigner : dans une structure d'accueil ▶



Financement par le Département de Corse du Sud et le Département de Corse du Nord. Conception graphique KALIBREON - Impression MATHEOURE OLIVIERO

La documentation

Le service de documentation de l'IREPS Corse dispose de 2 centres ressources spécialisés dans le champ de l'éducation pour la santé et de la promotion de la santé.

Nos deux centres offrent un large éventail de ressources pour soutenir les acteurs de la région : ils mettent à disposition une documentation scientifique comprenant des ouvrages, des revues, des rapports, ainsi que des outils pédagogiques tels que des malles, des expositions, des jeux....

Nous avons pour mission d'accueillir, de conseiller et d'accompagner les usagers.

L'ACCÈS AUX RESSOURCES EN ÉDUCATION ET PROMOTION DE LA SANTÉ :

Deux bases de données en ligne sont disponibles sur le portail documentaire de l'IREPS Corse, chacune offrant des fonctionnalités spécifiques pour faciliter la recherche de ressources dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé.

Composées de plus de 2800 références, ces deux bases de données constituent une source précieuse d'information pour les membres de l'association et les acteurs externes.

Base BCDI :

Cette base de données propose un accès exhaustif aux notices bibliographiques de l'IREPS. Elle offre trois modes de recherche distincts ainsi que des options de tri personnalisables selon les critères tels que les auteurs, les éditeurs et les mots-clés. Les utilisateurs ont la possibilité de créer des paniers de notices et d'imprimer leur contenu.

La base est régulièrement mise à jour pour garantir des informations actualisées.

Les utilisateurs peuvent suivre les acquisitions en s'abonnant aux flux RSS.

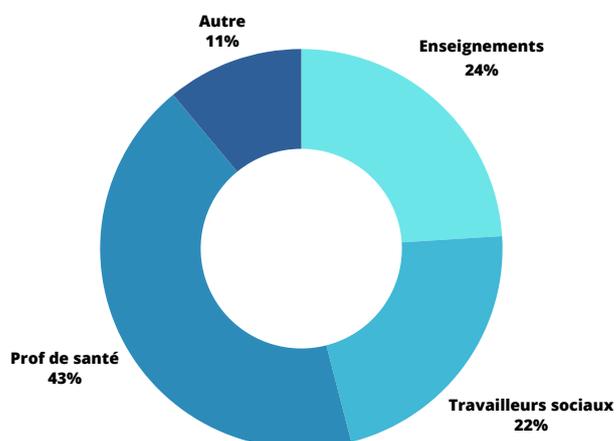
Base e-sidoc :

Cette base de données propose une interface attrayante dotée d'un design intuitif et efficace. La recherche peut être facilitée par thématique ou par mots-clés. Les ressources, telles que les kits pédagogiques, vidéos, sites internet, serious games et expositions, sont référencées et organisées par thèmes. Elles sont gratuites et disponibles en ligne, avec la possibilité de les télécharger.

Les espaces thématiques comprennent l'accueil, les deux espaces consacrés à la prévention en santé classés par thèmes et par ordre alphabétique, un espace dédié au service sanitaire, ainsi qu'un espace spécifique pour la Covid-19.

LES APPUIS DOCUMENTAIRES :

La documentaliste assure un appui documentaire et anime des temps de présentation d'outils. Elle contribue également à la création de produits documentaires tels que des synthèses et des bibliographies. Son travail consiste à documenter les activités de l'association en recueillant des données issues de la recherche scientifique et du terrain. Pour assurer une large diffusion de ses informations, elle utilise des canaux tels que l'e-mailing et les réseaux sociaux. De plus, elle gère et met à disposition une base documentaire en ligne, riche de plus de 2800 références. Cette ressource constitue une source précieuse d'informations pour les membres de l'association et les acteurs externes.



La documentation

LES RÉALISATIONS DE SUPPORTS :

- 5 bibliographies ayant pour thèmes : les addictions, l'alimentation, l'activité physique, la promotion de la santé, les compétences psychosociales
- Différents padlets pour accompagner les publics formés par l'IREPS, outiller les partenaires de l'IREPS qui travaillent sur la santé mentale et la semaine européenne de la vaccination et un espace de recensement des ressources pour des thèmes d'actualités et accessible à tout public, par exemple Padlet [Ukraine : Supports pour communiquer en santé \(padlet.com\)](https://www.padlet.com)

LA DIFFUSION DE SUPPORTS DE PRÉVENTION :

L'IREPS Corse joue un rôle essentiel dans la diffusion de documents de prévention (brochures, flyers, affiches...). Ces supports sont mis à disposition des usagers du centre de documentation, de manière continue à l'échelle régionale par l'envoi systématique des thématiques le plus demandées pour les personnes le plus éloignées des 2 centres de ressources.

Une mission complémentaire est de fournir aussi aux acteurs locaux des supports relatifs à la vie affective et sexuelle : ces documents ainsi que des préservatifs sont distribués à la demande aux acteurs locaux qui réalisent des actions de prévention.

La part de diffusion de documents sida, IST, sexualité est de 28 % cette année.

Les usagers en demande de documents de diffusion sont en majorité des professionnels de santé (sage-femmes, médecins, gynécologues, infirmiers...)

LES CHIFFRES CLÉS :

La base BCDI consultable sur Internet via l'onglet de recherche du portail documentaire : **2288** références

Le portail documentaire e-sidoc : **516** ressources

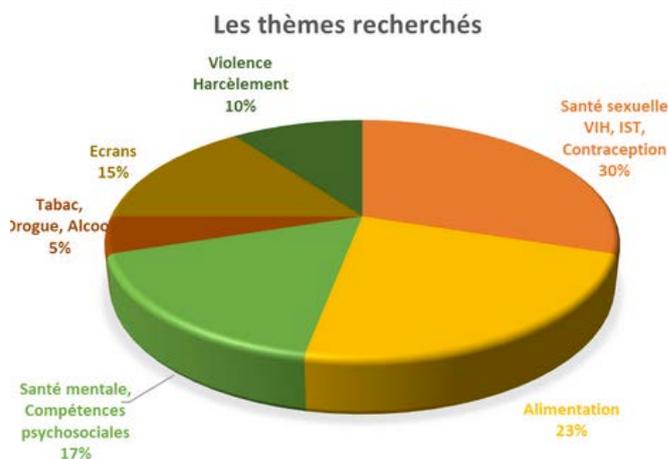
Les prêts de documents : **82**

Les appuis documentaires : **18**

54 campagnes de prévention relayées

20500 documents tout support confondu

Préservatifs distribués : **2000**



LES SIX THÉMATIQUES LES PLUS DEMANDÉES :

Vie affective et sexuelle
Alimentation
Vaccination
Écrans
Canicule, soleil
Addictions



Pôle Animation et
coordination du territoire en
Santé



L'animation Territoriale
Les liens PAT et CLS
Le PTSM
Le pôle Salute !
La médiation en santé mentale

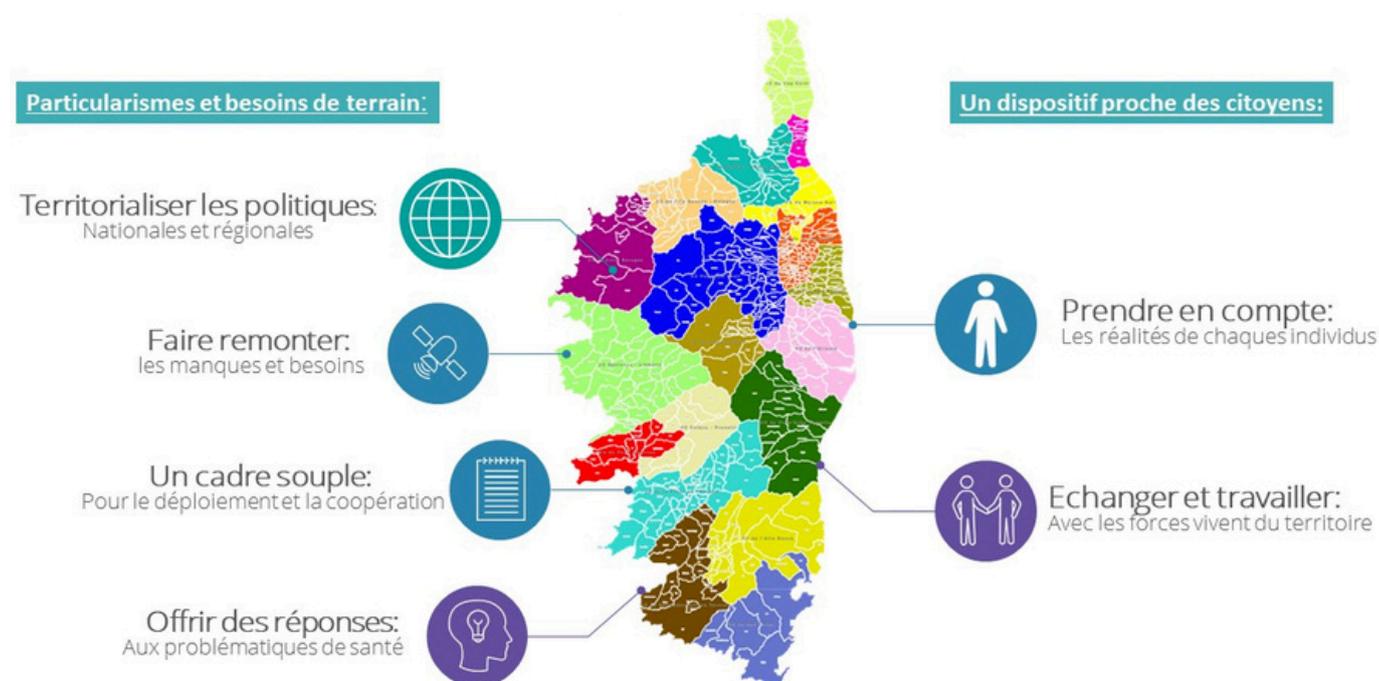
L'animation territoriale

L'IREPS Corse déploie son expertise sur les territoires. L'accompagnement des professionnels dans la mise en œuvre de leurs programmes de santé s'effectue selon une méthodologie découlant de l'approche communautaire.

Des outils de coordination de proximité, tels que les Contrats Locaux de Santé, impulsent une dynamique territoriale incluant l'ensemble d'une communauté (élus, professionnels, habitants) autour d'un projet commun et partagé de santé.

La démarche se veut transversale intervenant sur l'ensemble des déterminants de la santé. L'IREPS en tant qu'interface facilite les liens et les articulations entre les dispositifs existants, les professionnels du territoire et les institutions.

Les CLS en quelques mots :



LE DÉPLOIEMENT DES CLS PAR TERRITOIRE :

Ornanu, Valincu, Taravu, Sartinese
Pays Ajaccien
Alta Rocca
Extrême sud
Grand Bastia
Plaine Orientale
Balagne
Centre Corse

L'animation territoriale Pumonti

CLS PETR Ornanu, Taravu, Valincu, Sartinese

L'année 2022 a été marquée par la Signature du Contrat Local de Santé du PETR OTSV. Mme Marie-Hélène Lecenne, directrice générale de l'ARS de Corse et M. Jean-Luc Millo, président du PETR de l'Ornanu Sartenais Valincu Taravu, ont signé avec l'ensemble des membres du COPIL, le CLS le 27 juillet 2022.



LA PRÉFIGURATION :

Cette signature intervient à la suite d'un travail de préfiguration assuré par l'IREPS qui a permis de poursuivre les objectifs suivants :

- Actualiser le portrait de territoire en matière de santé à partir des données quantitatives et qualitatives disponibles.
- Entreprendre une consultation des maires du territoire.
- Animer les groupes de travail thématiques
- Initier la mise en place des instances de gouvernance

LE CONTENU DU CONTRAT :

Le comité de pilotage composé de l'ARS, l'IREPS, le PETR, la CDC, la CPAM et la MSA s'est réuni le 8 juin 2022 et a retenu les axes suivants :

- Axe 1 : amélioration du parcours de soins en milieu rural
- Axe 2 : construction de programme de prévention et promotion de la santé
- Axe 3 : accessibilité aux droits et aux services
- Axe 4 : information et communication
- Axe 5 : santé environnement

C'est autour de ces axes qu'une dynamique se crée permettant de mettre en place des actions de proximité.

LES PREMIÈRES ACTIONS :

Dès le mois d'octobre 2022 les premières actions ont été réalisées :

- **Formation compétences psychosociales** : le pôle formation de l'IREPS a assuré cette formation à Sartène auprès des partenaires locaux intervenant auprès des jeunes et adolescents. Elle a réuni 12 partenaires sur 2 jours.
- **Ateliers pédagogiques** : le PAEJ de Sartène a proposé dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale, une journée au jardin pédagogique pour faire découvrir les bienfaits du jardinage auprès des jeunes.
- **Atelier nutrition** : la MSA 20 a animé un atelier nutrition à Cozzano avec une diététicienne et une présentation de son camping-car connecté.

CHIFFRES CLÉS :

- 2 comités de pilotage
- 1 signature
- 20 projets
- 3 actions réalisées

L'animation territoriale Pumonti

CLS Alta Rocca

Le Contrat Local de Santé de l'Alta Rocca a été signé le 29 juillet 2022 par Mme Marie-Hélène Lecenne, directrice générale de l'ARS de Corse et M. Pierre Marcellesi, président de la Communautés des Communes de l'Alta Rocca avec l'ensemble des membres du COPIL.



LA PRÉFIGURATION :

Cette signature intervient à la suite d'un travail de préfiguration assuré par l'IREPS qui a permis de poursuivre les objectifs suivants :

- Actualiser le portrait de territoire en matière de santé à partir des données quantitatives et qualitatives disponibles.
- Entreprendre une consultation des maires du territoire.
- Animer les groupes de travail thématiques
- Initier la mise en place des instances de gouvernance

LE CONTENU DU CONTRAT :

Le portrait de territoire a permis au comité de pilotage de prioriser 5 axes :

- Axe 1 : promouvoir la santé des personnes âgées
- Axe 2 : valoriser l'offre en santé du territoire au bénéfice de tous
- Axe 3 : promouvoir la santé et le bien être
- Axe 4 : promouvoir la santé mentale
- Axe 5 : lutter contre les violences intrafamiliales

C'est autour de ces axes qu'une dynamique se crée permettant de mettre en place des actions de proximité.

LES PREMIÈRES ACTIONS :

Dès le mois d'octobre 2022 les premières actions ont été réalisées :

- **Formation compétences psychosociales** : le pôle formation de l'IREPS a assuré cette formation à Sartène auprès des partenaires locaux intervenant auprès des jeunes et adolescents. Cette formation a réuni 12 partenaires sur 2 jours.
- **Conférence Women Safe à Sainte Lucie de Porto Vecchio** : Une journée d'échanges autour de la prise en charge des violences intrafamiliales

CHIFFRES CLÉS :

- 3** Comités de pilotage
- 15** fiches projets
- 7** fiches actions
- 1** signature

L'animation territoriale Cismonti

CLS Balagne & CLS Bastia

Nouvelle année, nouvelle recrue pour les Contrats Locaux de Santé de Haute-Corse, Matthieu Ricci a rejoint notre équipe dans le courant du mois de juin 2022 afin de se consacrer à l'animation territoriale de ces territoires. Après s'être imprégné des dossiers, il a effectué sur chacun des territoires une réunion afin de relancer la dynamique et d'impulser les démarches pour des signatures en 2023.

CLS BALAGNE :

Initialement constitué en deux Contrats locaux de Santé "Bassin de vie d'Ile Rousse" et "territoire de Balagne", les contrats locaux de santé se sont unis pour réaliser un seul contrat pour l'ensemble de la microrégion.

Le contrat local de santé de la Balagne, coordonné par l'Ireps a un comité de pilotage composé de plusieurs institutions comme l'ARS, la sous-préfecture, les CIAS, la communauté de communes, la collectivité de Corse, la DRAAF et d'associations : l'ADPEP, la mission locale, la MDA.

Au niveau du territoire plusieurs axes ont été priorisés :

- La santé des jeunes
- La prévention auprès des personnes âgées
- Les addictions
- La santé mentale
- La vaccination

La réflexion engagée sur le territoire sera concrétisée en 2023. Nous travaillerons plus précisément sur chaque axe pour définir des actions prioritaires et coordonner les acteurs dans la mise en œuvre.

CLS BASTIA :

Premier CLS signé en Haute Corse, le Contrat Local de Santé de Bastia se poursuit avec l'engagement d'une réflexion sur la possibilité d'élargir le périmètre d'intervention.

En 2022, des travaux ont été amorcés avec a commune de Bastia et la Communauté d'Agglomération de Bastia (CAB).

La commune de Bastia reste mobilisée sur les questions de santé et souhaite poursuivre les travaux engagés en partenariat avec l'Ireps.

La communauté d'agglomération de son côté investit largement sur l'axe sport santé, elle souhaite développer ses infrastructures et démocratiser leur accès à la population notamment les plus précaires.

L'objectif principal pour la Communauté d'agglomération de Bastia est de lutter contre l'obésité en luttant contre la sédentarité. Son offre passe donc par la réhabilitation des infrastructures leur développement et l'amélioration aux offres existantes.

Une réflexion a donc été engagée autour de la potentialité de faire un CLS englobant les prérogatives de chacun. Afin de réaliser des choix optimaux pour les habitants du territoire, une étude a été commanditée à l'ORS pour évaluer la plus-value et la nécessité d'élargir le CLS au territoire de la CAB.

Cette étude, menée auprès de tous les partenaires du secteur sanitaire, social et de la promotion de la santé a débuté en 2022. Les résultats sont attendus courant 2023 et permettront le lancement du comité de pilotage ainsi que le lancement des travaux constitutifs à la réalisation du contrat.



L'animation territoriale Cismonti

CTS Plaine Orientale

Le Contrat Territorial de Santé permet aux professionnels de santé de proposer un projet sur le territoire. Les acteurs deviennent alors porteurs de projet, nous les accompagnons et coordonnons la dynamique sur le territoire.

Les professionnels de la Communauté des communes Fium'Orbu-Castellu ont donc décidé de se réunir autour d'un CTS.

Dans le cadre du redémarrage post-Covid19 des CLS et CTS. Une réunion de présentation des ambitions pour ce CTS a eu lieu et a permis d'engager les travaux pour sa mise en place sur le territoire de la plaine orientale. L'année 2022 a été l'occasion de réaliser un bilan des travaux déjà réalisés et de définir les perspectives du Contrat Local de Santé.

Plusieurs thèmes et groupes de travail ont été définis pour ce CTS :

- Axe 1 : Garantir l'accès aux soins ambulatoires et d'urgences sur l'ensemble du territoire
- Axe 2 : Améliorer la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie
- Axe 3 : Améliorer la prise en charge et le dépistage des cancers
- Axe 4 : Réduire les inégalités sociales de santé

Plusieurs objectifs ont été fixés sur chaque axe. L'IREPS est en charge de l'axe 4 sur l'objectif de « Développer une démarche en prévention et éducation pour la santé ».

L'enjeu autour de cet axe était d'analyser les problématiques de terrain, de définir les axes et les pistes d'action à développer.

Enfin, dans un deuxième temps, l'IREPS sera en charge de coordonner les acteurs pour la mise en œuvre des actions.



Les liens entre les PAT et les CLS

Cela fait maintenant plusieurs années que les Plans Alimentaires Territoriaux se mettent en place en Région. Cette année, la DRAAF a souhaité mettre en place une journée d'échanges de pratiques inter PAT. Pour rappel les plans alimentaires territoriaux sont des dispositifs qui ont pour objectif de permettre à la population l'accès à une alimentation saine.

Cette journée a réuni les professionnels acteurs au sein des PAT.

Nous avons donc pu échanger avec l'ensemble des porteurs de projets. L'Ireps du fait de son activité autour des Contrats Locaux de Santé est partenaire des dispositifs sur certains territoires où il coordonne le volet santé et alimentation.

Cette journée a permis de présenter la place accordée à la santé dans les PAT de la région.

L'IREPS a eu l'occasion de réaliser une présentation en faisant un point sur ses différents ancrages territoriaux et sur le lien pouvant être établi entre santé et alimentation.

Chaque territoire a réalisé une présentation des projets en cours de développement :

PAT Cismonti :

- Balagne : développement d'une épicerie solidaire et le portage de repas avec projet de cuisine centrale
- Fium'orbu : déploiement d'un volet agricole mais des possibilités autour de la nutrition

PAT Pumonti :

- CAPA : Développement de la filière Agricole
- PETR : axe santé alimentation inscrit au PAT

Cette réunion a mis en exergue l'importance de la santé dans les PAT et les actions portées par les acteurs. La thématique Santé reste à promouvoir et des perspectives de partenariats s'offre à nous. La DRAAF a été associée par l'IREPS au CLS Ile Rousse Balagna et au CTS de la Plaine Orientale.



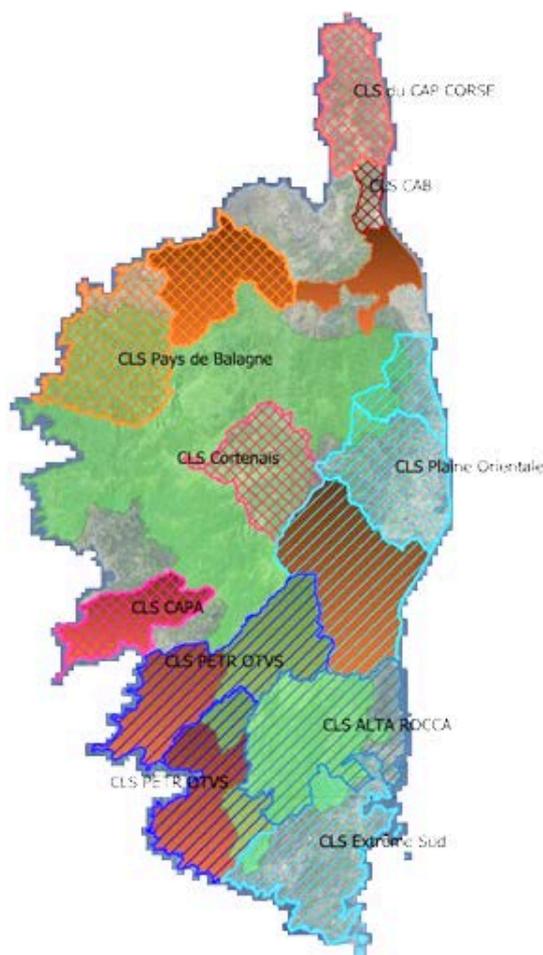
PAT & CLS en région

CLS

- ▨ PETR OTVS - en cours
- ▨ CLS PETROTV - en cours
- ▨ ALTA ROCCA - en cours
- ▨ Extrême Sud - en cours
- ▨ Plaine Orientale - en cours
- ▨ CAB - en projet
- ▨ Cap Corse - en projet
- ▨ CORTENAIS - en projet
- ▨ CAPA - en projet
- ▨ Pays de Balagne - en projet

PAT

- CC du Sartenais Valinco Taravò
Centre Intercommunal d'action sociale, PETR Ornano - Taravò-Valinco - Sartenais, CC Marana-Golo, CA du Pays Ajaccien, Fium'orbu-Castellu
- PNRC



Le Projet Territorial de Santé Mentale

Le travail de coordination du Projet Territorial de Santé Mentale s'articule autour de 3 axes que sont le monitoring, l'information et l'innovation et sur 4 missions principales que sont le suivi, l'animation, le réseau et l'information.

LE CONTEXTE :

Le Projet Territorial de Santé Mentale Corse, porté par la communauté psychiatrique de territoire composée des 3 établissements autorisés en psychiatrie, de l'UNAFAM Corse et de l'IREPS Corse, a été marqué en 2022 par une saine collaboration entre ses membres, sur des projets partagés au sein de la Communauté Psychiatrique de Territoire tels que Vigilans Corse (prévention du suicide) ; une Conférence-débat régionale à Bastia dans le cadre de l'Agora de la Santé 2022 : *“Santé Mentale et soins psychiatriques : droits des patients, éthique et bientraitance”*, les Semaines d'Information en Santé Mentale ou encore le Club House de Bastia.

LES CHIFFRES CLÉS

Organisation et animation :

- 2 COPIL et 1 COTECH
- 4 Groupes de travail CPT et 1 Groupe de travail « Coordonnateur PTSM » ANAP
- 4 webinaires
- 1 rencontre régionale et 1 colloque

Outillage :

- 6 cartographies
- 1 annuaire des ressources prévention du suicide
- 1 espace d'information dédié à la Santé Mentale
- 1 outil web de monitoring du PTSM

Communication :

- 1 logo PTSM
- 1 logo CPT
- 1 livret d'activité du PTSM

Benchmarking / rencontre :

- Participation à 3 commissions et à la rencontre avec la délégation interministérielle à la santé mentale

UNE ANNÉE RICHE D'ÉCHANGES ET TOURNÉE SUR L'EXTÉRIEUR :

- Animation de quatre groupes de travail de la CPT sur la réhabilitation psychosociale ; la prévention de la crise suicidaire ; les populations vulnérables (détenus) et sur un groupe de réflexion éthique. Ils ont pour vocation à échanger sur le parcours et les actions en région, de prioriser les idées et de les mettre en œuvre. Ils se réunissent en moyenne tous les trimestres.
- Organisation de quatre webinaires pour échanger sur les pratiques et les modes d'intervention en prévention (« Ambassadeurs en Santé Mentale », « Premiers secours en Santé Mentale », « stratégie multimodale de la prévention du suicide ») et sur les modes d'organisation de prises en charge du psycho traumatisme avec le Centre Ressources du psycho traumatisme PACA-Corse du Professeur BENOIT.
- Co-organisation avec l'ARS de Corse d'une rencontre régionale entre le Centre Ressource de Réhabilitation du Vinatier du Pr FRANCK et nos établissements autorisés en psychiatrie sur les 2 départements
- Création de six cartographies régionales sur l'offre en santé mentale, l'offre d'accompagnement, l'offre en prévention du suicide, sur l'offre en médecins psychiatres et psychologues libéraux et pour les violences CPCA et pour l'exode des Ukrainiens.

Le Projet Territorial de Santé Mentale

- Co-réalisation d'un annuaire recensant l'ensemble des praticiens et des services à mobiliser pour Vigilans et 31 14
- Réalisation d'un espace d'informations et d'actualités régionales et nationales avec notre documentaliste sous forme de Padlet
- Mise en place d'un logiciel de tableau bord du PTSM accessible par le web reprenant l'activité de la CPT, les groupes de travail, l'activité du coordonnateur, les actions monitorées dans le PTSM et précisant les dates, les pilotes-référents, les indicateurs, l'état de réalisation et les supports se rapportant à l'activité.
- Co-crédation de 3 outils de communication que sont le logo de la CPT, le logo du PTSM et un livret reprenant l'activité 2022 du PTSM.
- Participation à la commission « Santé Justice », à la commission « Santé » PJJ, à la commission « PRAPS » et à la rencontre avec la délégation interministérielle à la psychiatrie et à la santé Mentale du Pr BELLIVIER pour présenter le PTSM et de valoriser le travail effectué par les membres de la CPT.
- Accompagnement ou soutien des projets portés au sein du PTSM tels que Premiers secours en Santé Mentale (PSSM), le colloque Association des Equipes Mobiles en Psychiatrie, le club House de Bastia, la conférence STIGMAPRO, ...

LES PROJETS 2023 :

2023 s'engage dans une même dynamique avec :

2 groupes de travail supplémentaires en sus des 4 autres déjà lancés :

- PIJ
- Addictions

Accompagnements de nouveaux projets :

- Psycho traumatisme
- TDA/H
- TCA et troubles anxieux
- OSPERE SAMDARRA
- Ambassadeurs en santé mentale

Benchmarking :

- Webinaire PEP
- Visite du VINATIER
- Rencontre du CRP PACA-CORSE

Travaux :

- Poursuite des travaux sur la déstigmatisation
- Projet d'un observatoire régional de la santé mentale

LES PADLETS

Pour accéder aux Padlet spécifiques :

[Santé Mentale : Ma veille](#)

[Santé Mentale : Mes ressources](#)

[Santé Mentale : Mes supports d'informations](#)



Le Pôle Salute !



Le Pôle Salute ! est ouvert au sein de la Maison des Services Publics de Lupinu depuis janvier 2020. Issue des travaux du Contrat Local de Sant de Bastia, il permet un accueil physique pour la population afin d'informer et d'orienter en fonction de la problématique rencontrée.

LES MISSIONS DU PÔLE SALUTE :

Pour l'année 2022, les missions se sont organisées entre deux salariées. Une équipe dynamique regroupant des compétences différentes a permis de travailler sur des missions diverses :

- L'accueil physique des usagers
- La communication
- L'activité de veille
- Le développement d'actions en promotion de la santé
- La coordination du réseau local et le travail partenarial

LE BILAN 2022 :

- La communication destinée aux publics s'est développée par des posts en promotion de la santé quasi quotidiens et grâce à des supports à l'accueil du Pôle qui permettent un affichage actualisé en fonction des campagnes ou d'informations à diffuser.
- La coordination de diffusion entre les structures partenaires s'est aussi étoffée permettant au Pôle Salute d'être repéré comme un acteur local pertinent en matière d'informations et de soutien.
- Le travail d'activité de veille des acteurs permet de construire au mieux cette coordination.
- Les actions à l'initiative du Pôle se sont aussi développées en s'instaurant mensuellement depuis le mois de janvier 2022 et qui au fil des mois se sont construites vers les publics avec des actions hors les murs.
- La formation des salariées sur diverses thématiques qu'elle soit assurée par l'Ireps ou des partenaires, en présentiel ou en distanciel a été riche et dense afin de toujours mieux répondre aux différentes demandes et que le Pôle Salute ! soit un acteur pertinent et alerte.



- L'arrivée des chargées de projet en novembre 2021 puis en février 2022 a donc permis au Pôle Salute ! de se développer autour de la prévention et de la promotion de la santé et a redessiné la répartition des objectifs. En effet, les actions pour les publics se sont développées à l'extérieur du Pôle Salute à l'initiative du Pôle ou de partenaires et la construction de ces dernières monopolise une répartition du temps de travail supérieur à celui prévu.
- Certaines actions ont été reconduites et pérennisées à la demande des publics comme les marches en campagne urbaine ou les actions autour de la nutrition.
- Un calendrier prévisionnel a été reconduit pour 2023 avec de nombreuses actions à venir.

Médiation en Santé Mentale

En 2021, la politique de la ville en concertation avec la mairie et l'hôpital de Bastia déployaient un poste de médiateur santé au sein des quartiers prioritaire de la ville.

LE CONTEXTE :

Cette nouvelle mission, très peu déployée sur le territoire national, nécessitait un cadrage autant du point de vue des missions, que de l'évaluation du dispositif.

Aussi, pour cerner au mieux les contours de cette évaluation, la mairie de Bastia en partenariat avec la politique de la ville a mis en place un marché pour financer le travail d'accompagnement à l'évaluation du dispositif.

L'Ireps a été sélectionnée comme prestataire et appuie ce travail depuis la fin de l'année 2021.

UN ACCOMPAGNEMENT PLURIDISCIPLINAIRE :

Fin 2021, nous avons construit les outils d'évaluation. Cela consistait à analyser les demandes de médiation, le déroulement de la médiation et le suivi des usagers.

Aussi, nous avons construit des questionnaires permettant à la fois de répertorier les différentes catégories de demandes, les typologies de public et aussi de caractériser la médiation, son déroulement, enfin nous avons analysé le suivi pour prendre conscience de l'apport de cet appui pour les usagers.

Cette année, nous avons procédé à l'utilisation de ces outils, à l'ajustement au regard de la réalité de terrain. Plusieurs réunions de travail se sont tenues avec la médiatrice.

2022 nous a donc confortés dans le choix et la pertinence de nos outils puisqu'ils répondaient bien aux questionnements des financeurs. Cela nous a permis d'établir un rapport complet d'évaluation de cette mission, fortement valorisée par les financeurs.

Comme tout outil d'évaluation des modifications sont nécessaires et le travail doit se poursuivre tout au long du projet pour parfaire les supports et les ajuster au mieux aux réalités de terrain.





Pole Accompagnement



Le Centre ressource ETP
La PRAMCA

Le Centre Ressource Education Thérapeutique du Patient

Depuis 2021, l'IREPS Corse a entamé une mutation de sa plateforme ETP vers un centre ressource régional spécifique. Ce centre ressource, véritable référence pour les professionnels du territoire a pour mission de coordonner le déploiement de l'ETP, d'accompagner les porteurs de projets de la conception à l'évaluation. La fusion des réseaux de santé en 2022 a entraîné un redéploiement des programmes qui aboutira à une structuration définitive en 2023.

LA COORDINATION :

La coordinatrice régionale travaille en partenariat avec les différentes structures et les professionnels libéraux.

- Identifier les besoins des patients et des professionnels pour proposer une offre adéquate
- Soutenir les professionnels et les programmes
- Repérage des professionnels souhaitant se former
- Créer du lien ville-hôpital
- Soutenir le développement de l'ETP
- Favoriser l'intégration des patients partenaires
- Animer la communauté régionale ETP

LA FORMATION :

Le recensement des personnes souhaitant se former à l'ETP est réalisé par l'IREPS Corse. Les formations sont organisées avec le DAC Corsica qui déploie 5 formations par an :

- 4 formations "Dispenser l'ETP"
- 1 formation "Coordonner un programme ETP"

En complément de ces formations, le Centre Ressource ETP propose des formations afin d'accompagner les professionnels dans la mise en place du programme :

- Formations aux outils et aux techniques d'animations
- Formation développer les Compétences Psychosociales
- Formation développer le pouvoir d'agir des patients, des aidants et des professionnels.

L'ACCOMPAGNEMENT :

L'expertise de l'IREPS au service des professionnels :

- Appui méthodologique lors de la rédaction du dossier
- Mise à disposition de l'ensemble des documents nécessaires

- Accompagnement des professionnels au lancement du programme
- Création d'outils méthodologiques spécifiques
- Aide à la définition de critères et d'indicateurs
- Méthodologie d'évaluation adaptée au programme

LA DOCUMENTATION :

Notre documentaliste propose une base de données complète sur l'ETP :

- Veille législative
- Acquisition de revues et ouvrages spécialisés
- Actualisation de l'annuaire
- Recherche spécifique à la demande des professionnels
- Plus d'une soixantaine d'outils disponibles en prêts
- Conception et accompagnement pour la réalisation d'outils spécifiques
- Partage de supports d'animation

LA COMMUNICATION :

Auprès des professionnels ou du grand public, le Centre Ressource se veut moteur de l'ETP afin de le faire connaître sur le territoire et au national :

- Soirées de présentation de l'ETP
- Rencontres d'informations et d'échanges entre professionnels
- Actions auprès des professionnels du médico-social
- Relai des programmes sur les supports de diffusion IREPS
- Sensibilisation ciblée sur les publics vulnérables ou à risques
- Création de supports pour les professionnels
- Mise en place de zoom médias
- Réunions inter IREPS
- Journées autour des maladies chroniques

Le Centre Ressource Education Thérapeutique du Patient

LA 1ÈRE RENCONTRE NATIONALE DES CENTRES DE RESSOURCES EN ETP, LE JEUDI 3 MARS 2022 À MARSEILLE

La première rencontre nationale des centres de ressources en ETP s'est déroulée le jeudi 3 mars 2022 à Marseille.

Cet évènement était coorganisé par le CRES Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'AFCEC-COMET (Bourgogne-Franche-Comté), le CERFEP (Hauts-de-France), la plateforme ETHNA (Nouvelle-Aquitaine), l'espace ressources ETP (Grand-Est), le pôle ressources en ETP (Ile-de-France) et le pôle ressources en ETP (La Réunion), et est réalisé avec le soutien financier de l'ARS PACA.

L'objectif était de faire connaître les différents centres de ressources en ETP de France et de valoriser les innovations en région. 5 grands thèmes ont été abordés :

- l'appui méthodologique,
- la place de l'utilisateur partenaire,
- les enjeux ville-hôpital,
- la littératie
- la e-etp

Cette journée était exclusivement réservée aux personnes œuvrant aux seins des dispositifs d'appui et des structures ressources en ETP (échelon régional et départemental) ainsi qu'aux référents ETP des ARS.

Nous avons pu présenter notre Centre Ressource ETP ainsi que le dispositif PRAMCA.

Par la suite, nous avons participé aux différents groupes de réflexion.

Pour consulter les échanges de la journée :

[E book Journée ETP Marseille](#)

Le Pôle Education Thérapeutique du Patient Corse

En Corse, le centre ressource s'appuie sur deux dispositifs pilotés par l'IREPS Corse : La Plateforme Etp & la Plateforme Régionale d'Accompagnement du Malade Chronique vers l'Autonomie (PRAMCA)

La Plateforme ETP pilotée par l'IREPS Corse

En 2016, l'ARS de Corse fait de l'ETP une priorité régionale et décide de mettre en place un outil de coordination régionale. La plateforme ETP est créée et confiée à l'IREPS Corse.

Le rôle de l'IREPS est d'organiser, animer et coordonner le déploiement de l'ETP en région notamment en apportant un soutien logistique à l'organisation des formations, au conseil méthodologique, à la création documentaire et à l'adaptation des outils et techniques d'intervention.

Chaque année, près de 100 professionnels sont formés sur le territoire

- Formation "Dispenser l'ETP" & "Coordonner un programme ETP"
- Formation action "Développer le pouvoir d'agir des patients, des aidants et des professionnels"
- Formation Techniques d'Animation et Outils Pédagogiques

L'appui méthodologique au service des professionnels

- Soutien à l'élaboration du programme
- Création d'outils méthodologiques spécifiques
- Aide à la définition de critères et d'indicateurs

Une documentation spécifique ETP

- Vente réglementée
- Plus d'une douzaine d'outils disponibles en prêts
- Acquisition de revues et ouvrages spécialisés
- Conception et accompagnement pour la réalisation d'outils spécifiques

Une équipe formée aux 40h

- L'ensemble de l'équipe IREPS est formée aux 40h
- Une coordinatrice régionale dédiée

L'information et la communication

- Des actions de sensibilisation vers les professionnels
- Une diffusion de l'information vers le grand public
- Des communications autour des programmes
- Organisation et participation à des réunions, congrès, conférences
- Favoriser les échanges entre les acteurs
- Diffuser et répondre à des appels à projet

Coordination

- Recenser et communiquer l'offre ETP
- Coordonner les actions sur le territoire
- Identifier les besoins des patients et des professionnels pour proposer une offre adaptée

La Plateforme Régionale d'Accompagnement du Malade Chronique vers l'Autonomie (PRAMCA)

Lauréat de l'appel à projet national « Accompagnement à l'autonomie en santé » en région, l'IREPS a soutenu la création d'une plateforme autour du malade chronique et du renforcement de son empowerment.

Cette plateforme est accessible à l'ensemble des professionnels du sanitaire, du social et du médico-social.

Elle est un outil opérationnel au service de Pôle ETP, volontairement orientée vers les spécificités locales prenant en compte la ruralité.

L'ensemble des acteurs du territoire peut s'y associer. Ils participent à la stratégie régionale d'intervention autour des maladies chroniques et bénéficient de ressources pour leurs interventions auprès du public (documentation, méthodologie, formations).

Chaque année, les partenaires peuvent, lors d'un AAP régional, proposer des actions à mettre en place sur l'ensemble de la région.

La PRAMCA se développe autour de 6 axes :

- Le diagnostic de territoire
- L'accompagnement
- La formation
- L'ETP
- La communication
- La recherche-action

5 pathologies sélectionnées représentatives du territoire

- Diabète de type 1 et de type 2
- Maladies cardiovasculaires
- gériatrie
- Cancer
- Affections psychiatriques de longue durée

64 partenaires réunis

- Institutions
- Structures médicales
- Associations de patients
- Associations sociales, sanitaires & médico-sociales

1 recherche action en partenariat avec l'Université de Corse

- Un sujet spécifique : "Inégalités Sociales et Territoriales et ETP : le cas de la Corse"
- Une dizaine de publications dans les revues spécialisées

300 actions déployées depuis 4 ans

- Déploiement prioritaire dans le milieu rural
- Accompagnement des patients et de leur entourage
- Soutien aux professionnels

Participation aux travaux d'évaluation nationale

- Création d'outils spécifiques permettant de répondre au DELPHI
- Elaboration d'un rapport à mi-parcours
- Participation à l'élaboration de critères de reproductibilité

CHIFFRES CLÉS :

- 45 personnes formées
- 22 programmes ETP
- 5 accompagnements spécifiques
- 1 rencontre Inter-IREPS
- 14 prêts d'outils

La Plateforme Régionale d'Accompagnement du Malade Chronique vers l'Autonomie

Clap de fin sur cette première PRAMCA .; en effet, après 5 ans d'existence, la PRAMCA est arrivée en 2022 au terme de sa première existence . Avant de la voir évoluer et se transformer en 2023, l'IREPS Corse a présenté son travail sur l'évaluation. Marie-Amélie Dolcerocca a présenté en décembre son travail de thèse autour de la problématique "**Inégalités sociales et territoriales et éducation thérapeutique du patient: le cas de la Corse**". Un travail unanimement salué par ses professeurs et ses directeurs de thèse.

RAPPEL DU CONTEXTE :

La loi de modernisation du système de santé a prévu, en son article 92, le déploiement d'expérimentations d'accompagnement à l'autonomie en santé.

L'IREPS Corse a coconstruit avec les partenaires intervenant sur les maladies chroniques un projet de plateforme comportant plusieurs axes de travail permettant de répondre à l'appel à projet national.

Depuis 2017/2018 des actions sont mises en place en direction des personnes souffrant d'une maladie chronique ou particulièrement exposées au risque d'une telle maladie.

Ce projet touche à sa fin et comporte un travail d'analyse et d'évaluation des effets, indispensable dans les projets de santé et de promotion de la santé.

Cette évaluation est réalisée en interne de l'IREPS par « l'équipe évaluation ».

Les indicateurs observés et analysés ont été coconstruit en amont du projet par l'ensemble des porteurs de projets de l'article 92 au niveau national par une méthode reposant sur un DELPHI. Il s'est agi d'analyser les effets du projet PRAMCA en terme empowerment individuel, communautaire, organisationnel et d'environnement capacitant.

Par ailleurs, cette analyse a aussi pour objectif de produire de la connaissance sur ce qui a été réalisé tout au long des cinq années en termes de typologies d'accompagnement et d'actions proposées et sur la manière dont celles-ci impactent les effets en terme d'empowerment.

LES ACTIONS GÉNÉRATRICES D'EMPOWERMENT

INDIVIDUEL :

Ce travail d'analyse a été construit à partir de différents matériaux :

- **L'analyse des rapports d'activité des acteurs de la pramca.**

Les acteurs ont rédigé et présenté chaque année un rapport présentant les caractéristiques de l'accompagnement mené et du public accompagné. Ces éléments ont permis de distinguer différentes typologies ,modalités d'accompagnement, chacune ayant une portée différente en terme d'empowerment.

D'un point de vue organisationnel les remontées des acteurs ainsi que les résultats de leurs évaluations nous ont permis de réajuster le cahier des charges de la PRAMCA chaque année.

Les résultats ont révélé que les méthodes employées avaient un impact différent sur les indicateurs d'empowerment.

- **Les apports de la recherche universitaire**

Ces éléments ont été couplés avec la recherche universitaire et ont permis de mettre en lumière les différences qui pouvaient exister entre les méthodes pédagogiques entreprises lorsqu'il s'agissait d'ateliers.

Les stratégies d'intervention éducatives mobilisées impactent fortement le processus 'empowerment qu'il soit collectif ou individuel.

- **La réalisation d'entretiens semi-directifs**

Cette analyse a été complétée par des entretiens semi directifs des porteurs ayant identifié clairement et formulé des résultats en termes de dynamiques de développement de pouvoir d'agir, de pairaidance.

PRAMCA

PLATEFORME RÉGIONALE D'ACCOMPAGNEMENT
DU MALADE CHRONIQUE VERS L'AUTONOMIE



La Plateforme Régionale d'Accompagnement du Malade Chronique vers l'Autonomie

Les actions génératrices d'empowerment se caractérisent par une dynamique d'aller vers reposant sur un accompagnement multidimensionnel avec des méthodes non transmissives et reposant sur la prise de conscience.

LA PLATEFORME GÉNÉRATRICE D'UN ENVIRONNEMENT CAPACITANT :

Le format plateforme a généré un environnement capacitant pour les acteurs porteurs de projet. Dans la mesure où la plateforme a donné les moyens via l'appel à projet annuel aux acteurs spécialistes d'une thématique de proposer des actions en lien avec les besoins qu'ils ont pu identifier.

Ainsi chaque année entre 12 et 25 actions ont été financées, à ce jour 481 actions différentes ont été proposées.

L'REPS Corse a mis à disposition les expertises de méthodologie de projet, de documentation, de formation et de communication pour répondre aux besoins des acteurs et du projet amenant des ressources aux porteurs avec le cadre et l'éthique de la promotion de la santé. Une vigilance particulière a été apportée à la réduction des inégalités sociales de santé et à l'adoption d'une vision tendant vers l'universalisme proportionné.

L'IREPS s'est positionné en facilitateur afin d'assurer la réussite des actions.

LA PLATEFORME GÉNÉRATRICE D'EMPOWERMENT COLLECTIF

Le dispositif a permis une meilleure connaissance des besoins des personnes accompagnées et ce à différentes étapes du projet.

- Au moment de la co-construction du projet, avec la mise en place d'un diagnostic initial et d'un travail autour des points de rupture réalisés collectivement. Ce travail collectif a permis l'identification conjointe des déterminants de la santé autre qu'individuels impactant le quotidien du malade chronique et a amené une définition conjointe de la situation. Les premières actions des porteurs ont été construites et proposées dans le cadre de l'appel à projet de la PRAMCA par rapport à ce diagnostic, envers les personnes accompagnées.

- Au moment de la réalisation de l'action les acteurs procèdent à une analyse initiale en lien avec les besoins du patient. Ces éléments se retrouvent dans la remontée des évaluations des acteurs. Ces évaluations ont servi de base pour ajuster les actions proposées de la part des partenaires et ont participé à une meilleure connaissance des besoins.

Ces résultats partagés avec les autres intervenants, sont intégrés à l'animation d'une dynamique partenariale tout au long du projet. Aussi la coordination a permis de recenser et de centraliser les besoins logistiques des acteurs et d'y répondre de manière efficiente en activant notre réseau partenarial fort.

D'un point de vue organisationnel les remontées des acteurs ainsi que les résultats de leurs évaluations nous ont permis de réajuster le cahier des charges de la PRAMCA.

De manière plus individuelle, les porteurs ont été accompagnés dans la mise en place de leurs actions avec la mise à disposition de ressources socles de l'IREPS. Les missions ressources ont permis d'améliorer les pratiques et de mieux prendre en compte les besoins du public.

CHIFFRES CLÉS 2022:

- 1** réunion de cadrage
- 6** réunions de travail
- 3** réunions de suivi
- 48** actions différentes analysées
- 6** entretiens semi directifs réalisés

La Plateforme Régionale d'Accompagnement du Malade Chronique vers l'Autonomie

LA PLATEFORME UN APPORT EN TERME D'EMPOWERMENT ORGANISATIONNEL

La construction en plateforme a permis de mettre en place une participation effective des partenaires sur l'ensemble de la région. Les comités de pilotages, réunions de travail permettent de réunir l'ensemble des acteurs de définir ensemble les objectifs, d'analyser les résultats de manière collégiales, de partager les informations régionales de tous les acteurs, et de connaître et résoudre les difficultés de tous.

Le parcours d'accompagnement a été adapté en continu par les porteurs d'actions.

Le projet PRAMCA a eu pour effet de construire une communauté d'expérience, de créer et de renforcer un réseau d'interconnaissances autour de porteurs de projets en lien avec les maladies chroniques ce qui constitue un éventuel atout pour l'avenir compte tenu des enjeux liés au vieillissement de la population.

Ce projet a généré des dynamiques dans le cadre de certaines actions collectives, les personnes accompagnées se rassemblant en « petits » collectifs d'actions de manière informelle et/ou formelle liée à l'existence d'outils facilitants.

L'APPORT EN TERMES DE DÉMOCRATIE SANITAIRE

La PRAMCA a permis d'investiguer de nouveaux champs qui concourent au développement de la démocratie sanitaire.

- Le développement de la pair aideance, un plus dans l'accompagnement des patients.

La notion de pair aideance a émergé dans le cadre de la PRAMCA via les ateliers d'échanges et groupes de parole en lien avec le récit du vécu de la maladie chronique. Après avoir formé des patients en région l'action va se mettre en place au sein des structures pour ajouter une dimension de récit expérientiel dans la prise en charge.

Un certain nombre de fonctions clés d'interventions d'accompagnement à l'autonomie en santé ont été mis en lumière par ce travail d'analyse.

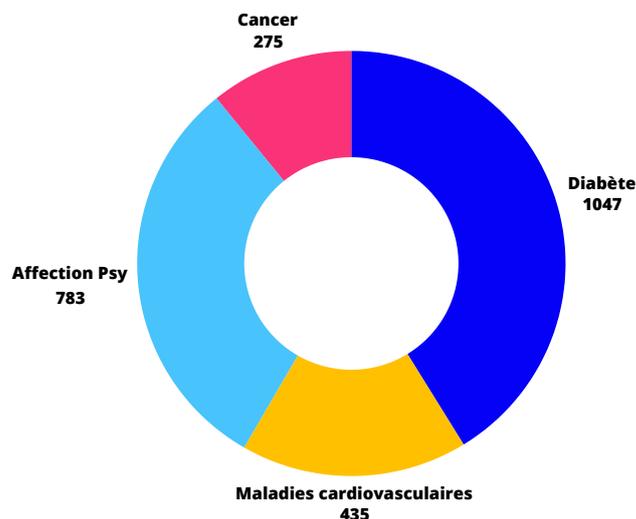
Ces éléments générateurs d'empowerment pourront constituer les bases et recommandations d'un futur cahier des charges si ce type de projet viendrait à être reconduit.

Ce projet pilote a généré en interne de la structure de nouvelles compétences en matière d'évaluation de projet nationaux se déroulant sur le long terme. De plus, l'équipe a mis en place une méthode de travail rigoureuse dont les enseignements pourront être transférés par la suite.

CHIFFRES CLÉS PRAMCA 2017-2022

- 70** partenaires
- 1** recherche action
- 1** exposition dédiée
- 140** actions régionales
- 110** réunions avec les partenaires
- 13** commissions de financement
- 10** réunions avec l'Université de Corse
- 8** formations mises en place
- 2** séminaires nationaux
- 51** actions diabète
- 18** actions MCV
- 14** actions affections Psy
- 20** actions cancer
- 74** permanences d'accès aux droits
- 18** actions vers les professionnels

NOMBRE DE PATIENTS ACCOMPAGNÉS EN 5 ANS



La Plateforme Régionale d'Accompagnement du Malade Chronique vers l'Autonomie

La soutenance de thèse

Après quatre années de recherche-action, Marie-Amélie Dolcerocca, doctorante salariée de l'IREPS Corse a soutenu sa thèse le 2 décembre 2022 à Corte.

RÉSUMÉ DE SON TRAVAIL DE RECHERCHE

L'Éducation thérapeutique fait l'objet de plusieurs recherches qui s'insèrent dans le cadre conceptuel de l'éducation à la santé (Barthes, 2017). Elle revêt des caractéristiques au niveau micro, méso et macro (Balcou-Debussche, 2014). Au niveau micro, la situation d'apprentissage qu'elle suppose permet une circulation des savoirs en santé contribuant à une augmentation du niveau de littératie en santé de l'individu (Nutbeam, 2008).

Nous présupposons que cette hausse va permettre l'émergence du pouvoir d'agir, de l'empowerment (Wallerstein, 1992). Ainsi, notre problématique était : **Comment l'expérience d'Éducation thérapeutique peut-elle agir sur les niveaux de littératie en santé et d'empowerment de la personne ?**

L'introduction de l'expérience d'ETP dans la problématique nous conduit à l'approche biographique (Delory-Momberger, 2005) sur laquelle nous nous sommes orienté dans notre positionnement épistémologique et méthodologique par l'usage du récit de vie (Bertaux, 2003). Les modèles contributifs de notre étude sont issus des travaux de Schulz et Nakamoto (2013) concernant le modèle d'empowerment en santé et la typologie de profils de patients associés, ainsi que le modèle Fayn et al. (2019) pour le modèle de l'empowerment du malade chronique.

Les travaux de Bourdieu sur les différents capitaux ainsi que les positionnements vis-à-vis de la maladie mis en évidence par Herzlich (1969) sont des apports théoriques mobilisables dans les résultats de notre travail.

Les résultats aux différentes questions de recherche mis en évidence au cours de ce travail nous permettent de répondre à notre problématique de départ.

En effet, les deux premières hypothèses ont permis d'explorer les rouages à l'œuvre dans la mise en mots de l'expérience relative à l'éducation thérapeutique. La mise en mots a été l'occasion de mieux cerner le processus de powerlessness lors de l'annonce de la maladie jusqu'à la prise en charge thérapeutique et éducative qui permet un basculement vers le processus d'empowerment comparativement aux personnes n'ayant pas fait l'expérience de l'ETP.

En ce qui concerne la littératie en santé, le récit de vie ne permet pas de la délimiter à la seule mise en mots de l'expérience d'éducation thérapeutique mais elle est élaborée à l'occasion d'évocations d'expériences de vie mobilisant la manière dont l'information en santé est appréhendée. Nous pouvons dire que les personnes ayant fait de l'ETP élaborent davantage de propos montrant une maîtrise et un usage des informations en santé relevant de la littératie critique. Tandis que les personnes non-ETP mentionnent des éléments discursifs relatifs au niveau fonctionnel de la littératie en santé ou une information en santé non-maîtrisée car non-confrontée aux professionnels de santé.

D'autre part, l'observation des ateliers permet de répondre à la problématique en allant directement sur le terrain de l'ETP. Nos résultats permettent d'avancer que l'empowerment peut être le processus et le but conduisant la séance éducative. Ainsi les ateliers à visée autonomisante sont soutenus par un modèle éducatif allostérique ou constructiviste, une relation éducative « Patient/Pathologie/Savoir » et un travail sur les compétences psychosociales. En ce qui concerne la littératie en santé, elle émerge de manière formelle lors de la séance ou informelle dans les échanges entre apprenants.

La Plateforme Régionale d'Accompagnement du Malade Chronique vers l'Autonomie

La soutenance de thèse



Les éléments relatifs à la littératie en santé peuvent autant être en rapport avec les niveaux fonctionnel, interactif ou critique. Cependant, la présence de l'empowerment comme visée éducative n'est pas forcément associée à une mise en mots d'éléments de littératie en santé. Pour répondre à notre problématique, nous pouvons dire que l'accès à l'éducation thérapeutique est intrinsèquement lié à l'accès aux soins et cela influence l'effet des inégalités sociales et territoriales de santé. Le capital culturel, social, géographique et sanitaire de la personne va conditionner son parcours de formation tout au long de sa vie et son parcours de soin lorsqu'elle fait l'expérience de la maladie. La maladie peut être l'occasion de remobiliser un pouvoir d'agir déjà expérimenté au cours de l'existence

Le passage du sentiment d'impuissance à un sentiment de pouvoir d'agir se cristallise dans l'acte d'apprendre qu'offre l'éducation thérapeutique.

Les relations aux professionnels de santé sont décisives dans l'accès aux soins et dans la continuité de ces derniers et entre en résonance avec la relation éducative expérimentée durant le temps scolaire. Les personnes issues de notre étude ont mis en mots leur expérience d'ETP comme révélatrice d'un plus fort sentiment de pouvoir d'agir et d'un renforcement de leur littératie en santé. Les mêmes personnes ne sont pas soumises au poids des effets des inégalités d'accès aux soins. Tandis que les personnes non-ETP forment moins d'empowerment, une littératie se limitant à des niveaux fonctionnel et interactif et une relation aux professionnels de santé négative. Ils expriment davantage de problèmes d'accès aux soins tant d'un point de vue physique qu'économique et social.

La Plateforme Régionale d'Accompagnement du Malade Chronique vers l'Autonomie

Rétrospective



DES DIZAINES D'ACTIONS ...

SALON DU DIABÈTE
7^{ème} ÉDITION

Dans le cadre de la « Journée Mondiale du Diabète »



ENTRÉE GRATUITE DIMANCHE 14 NOVEMBRE 2021 À PARTIR DE 10H00
SALLE POLYVALENTE BORGIO
ROUTE DE LA GARE - D207



» **ACTIONS PRAMCA :**
AIDES AUX AIDANTS ayant un proche touché par une MALADIE PSYCHIQUE CHRONIQUE



INSEME vous donne RDV
jeudi 23 septembre 2021

📍
Communauté de communes
Castagniccia
de 13h30 à 16h

AU PLUS PRÈS DES MALADES
CHRONIQUES, DES AIDANTS ET
DES PROFESSIONNELS



Les projets 2022



Les Semaines d'informations sur la
Santé Mentale
Le Service National Universel
Le Service Sanitaire
Les événements 2022
Le Conseil National de la Refondation

Les Semaines d'Informations sur la Santé Mentale

Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) sont une manifestation annuelle coordonnée par un collectif de 25 partenaires réunis dans un Comité de coordination.

Le Collectif définit chaque année un thème national. Il développe autour de ce thème des outils d'organisation, d'animation et de communication.

LA PRÉPARATION DE L'ÉDITION 2022 :

L'IREPS assure la coordination de l'évènement en Corse. Afin de répondre à l'intérêt grandissant pour ces Semaines, un questionnaire d'évaluation a été diffusé auprès des partenaires SISM en début d'année 2022. En effet grâce au soutien du pôle méthodologie de l'IREPS, une grille de questions a été construite afin de répondre à ces objectifs :

- Soutenir la dynamique existante
- Recueillir les besoins liés à l'évènement
- Promouvoir et valoriser les actions
- Proposer de nouvelles idées

L'ORGANISATION DES SEMAINES :

Depuis le mois de mars 2022 de nombreuses réunions se sont déroulées pour préparer l'édition 2022.

- **1** réunion Régionale
- **10** réunions de travail ciblant des territoires
- **4** groupes locaux (Bastia, Balagne, Sud Corse, Sartenais-Valinco).

Ces séances ont permis de :

- Partager un même constat en matière de santé mentale au niveau local
- D'aborder des thématiques propres au micro-territoire
- Proposer des espaces de travail et faire vivre le réseau local et les dynamiques.

En septembre 2022, la retour des actions des partenaires a permis à l'IREPS de créer un programme régional complet.

Afin de promouvoir l'évènement, l'IREPS a participé en direct à une émission radio et émission télé afin de présenter le programme SISM et aborder les questions de santé mentale

De plus, l'IREPS assure l'animation d'une page Facebook et Twitter pour promouvoir les actions.

LES ACTIONS :

Les partenaires ont proposé un programme riche et diversifié dans plusieurs microrégions . Au total, ce sont 18 actions qui ont pu être réalisées :

- **8** à Bastia
- **1** en Balagne
- **1** à Sartène
- **4** à Ajaccio
- **2** en ligne
- **1** émission radio
- **1** émission Télé

BILAN DE L'ÉDITION 2022 :

- 30** partenaires mobilisés
- 4** territoires
- 2** émissions médias
- 3** Podcasts réalisés
- 2** pages réseaux sociaux activées



POUR MA SANTÉ MENTALE,
AGISSONS POUR NOTRE
ENVIRONNEMENT

Le Service National Universel

Le Service National Universel (SNU) est un programme qui vise à promouvoir la cohésion sociale et la citoyenneté chez les jeunes. Il s'adresse aux jeunes âgés de 15 à 17 ans et se déroule sur trois phases : une phase de cohésion de deux semaines, suivie d'une mission d'intérêt général de 84 heures, puis d'un engagement volontaire de 3 mois minimum.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Dans le cadre du module "promotion de la santé" du SNU, les jeunes participent à des activités et des ateliers axés sur la sensibilisation à la santé.

Les jeunes sont encouragés à adopter des comportements sains et responsables en matière de santé, à prendre conscience des enjeux de santé publique. Ils sont également amenés à réfléchir aux inégalités en matière de santé et aux actions qu'ils peuvent entreprendre pour contribuer à une société plus juste et équitable sur le plan sanitaire.

L'IREPS Corse a animé les modules promotion de la santé au Camping Resort de Sagone le 8 juin pour les encadrants et le 21 juin pour les jeunes.

Dans un premier temps, les encadrants ont bénéficié d'une sensibilisation à la promotion de la santé afin de développer une culture commune autour de ce sujet méconnu pour certains d'entre eux.

Dans un second temps, l'Ireps est intervenue dans le but d'échanger avec les jeunes de manière participative autour de la définition de la santé et des déterminants de santé.

Nos intervenantes ont animé trois séances de 2 heures environ auprès de groupes de 26 à 32 jeunes.

L'objectif de ces sessions : Identifier les éléments qui jouent un rôle sur la santé et la qualité de vie au quotidien, en favorisant le dialogue et la communication sur les représentations de la santé, à l'aide d'un support pédagogique.



Le Service Sanitaire des étudiants en santé

Le service sanitaire a débuté en 2018 pour les 47 000 étudiants en santé. Les Agences Régionales de Santé co-président avec les recteurs d'académie, le comité régional du service sanitaire pour la mise en œuvre et le pilotage. En Corse, l'IREPS est associée au comité de pilotage régional. Notre instance intervient spécifiquement auprès des instituts de formation en soins infirmiers afin d'aider les élèves à mieux comprendre leur rôle en matière d'éducation pour la santé.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Au lancement de cette mission, l'IREPS a créé des guides pratiques pour les étudiants infirmiers. Guide pratique reprenant la posture en promotion de la santé, les fondamentaux de la méthodologie de projet et les repères en termes de ressources documentaires.

Au fil des ans, les ressources à dispositions se sont étoffées. Après avoir édité des guides thématiques nous sommes maintenant passés au « tout numérique » en mettant à disposition des étudiants un Padlet reprenant plusieurs éléments :

- Les fondamentaux en promotion de la santé où l'on retrouve la méthodologie, la posture, les définitions en promotion de la santé,
- Des Padlet thématiques pour que les étudiants se repèrent en fonction des projets qui seront menés. Nous retrouvons donc les thèmes suivants : addictions, hygiène de vie et vie affective et sexuelle.

En parallèle, l'IREPS met en place des sessions pour préparer les séances et monter les séquences que les étudiants devront animer.

Les séances ont pour vocation de travailler sur le contenu de leurs interventions à la fois autour des messages, de la posture en éducation pour la santé et surtout en leur proposant des supports (outils pédagogiques, jeux, supports ludiques...) permettant d'aborder la séance sous un mode participatif.

CHIFFRES CLÉS 2022 :

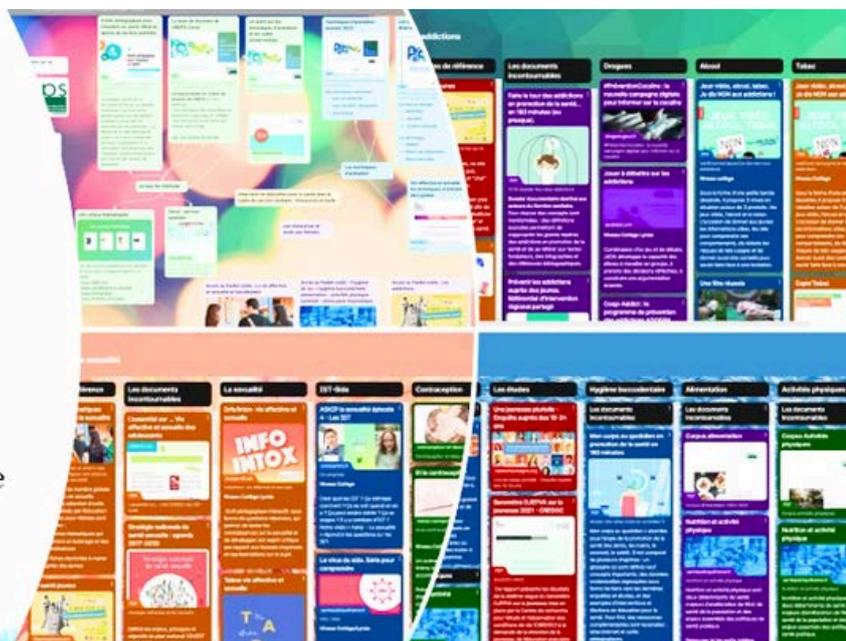
- 120** étudiants formés
- 2 sessions** (1 sur Ajaccio 1 sur Bastia)
- 5** guides disponibles
- 4** Padlet de ressources

LES PADLETS

Padlet
« méthodologie »

Padlet thématiques

- Éducation à la sexualité
- Hygiène de vie
- Addictions



La participation aux événements

Nous participons toute l'année à diverses manifestations relatives à la prévention et à la promotion de la santé.

VILLAGE DE LA SANTÉ SEXUELLE À CORTE

Les stéréotypes de sexe ont un impact sur les rôles sociaux attribués aux femmes et aux hommes dans la société et servent de prétexte à cantonner les personnes dans ces rôles sociaux de sexe. Ces derniers, socialement construits, entraînent des inégalités liées au genre. Leur repérage et leur déconstruction contribuent à la promotion de l'égalité filles – garçons

Le Village Santé Sexuelle a été mise en place au regard des spécificités de la population étudiante en France et l'ENIPSE Corse nous a demandé de participer à cette manifestation.

L'IREPS Corse a travaillé sur la proposition d'un atelier ludique dédié à l'information, à la prévention et aux discriminations liées aux genres et à l'orientation sexuelle, tout ceci afin de faciliter les échanges avec les étudiants.

Méthode proposée :

Au cours de l'animation, les participants et participantes :

- Réfléchissent sur la place attribuée aux femmes et aux hommes dans les médias.
- Réfléchissent aux normes véhiculées par la société.

Ce temps a aussi été l'occasion de faire découvrir la documentation spécifique à ce thème et de fournir les préservatifs masculins et féminins à ceux qui le souhaitent.

CHIFFRES CLÉS VILLAGE DE LA SANTÉ SEXUELLE :

1 COPIE

2 réunions de préparation

1 journée de prévention

100 préservatifs féminins distribués

200 préservatifs masculins distribués

580 documents distribués

STANDS PRÉVENTION RISQUES DE L'ÉTÉ

La campagne de prévention des risques de l'été est déclinée tous les ans sur le territoire : les trois partenaires (l'ARS de Corse, l'IREPS Corse et la gendarmerie de Corse réalise des opérations d'information à destination du grand public dans des lieux à large flux touristique.

Les stands de prévention ont été implantés sur la place de L'Île-Rousse, à Bavella près du départ des randonnées et lors du marché d'Isollella.

L'IREPS Corse a travaillé sur la proposition d'un atelier ludique dédié à l'information, à la prévention des risques solaires.

Méthode proposée :

Un jeu pour les enfants et des documents de prévention à distribuer sur les stands

Les thèmes abordés :

- Le 116-117
- Le soleil
- La canicule
- La baignade
- La Covid-19
- Les amis la nuit
- La sexualité
- Les addictions
- Les morsures / Piqures

CHIFFRES CLÉS VILLAGE DE LA SANTÉ SEXUELLE :

3 Stands de présentation

53 jeux de 7 familles : risques solaires

300 documents prévention solaire distribués

300 document canicule distribués

300 document prévention noyade distribués

300 documents prévention morsures/piqures distribués



La Semaine Européenne de la Vaccination

Dans un contexte où les campagnes de vaccination contre la Covid-19 (primo vaccination et rappels) étaient toujours en cours, la semaine européenne de la vaccination souhaitait relancer un regain d'intérêt pour les vaccinations autres que la covid-19 et mettre en avant le bénéfice de se faire vacciner pour préserver la santé de tous.

Une édition 2022 sur le thème de la promotion de la vaccination à tous les âges de vie et un focus sur la vaccination HPV.

DÉROULÉ DE LA SEMAINE :

Les actions de promotion de la vaccination ont surtout ciblé le grand public en grande majorité et les professionnels de santé dans une moindre mesure.

Les partenaires mobilisés ont mis en œuvre des actions de promotion de la vaccination sur l'ensemble du territoire :

Les actions le plus fréquemment réalisées :

- Information et sensibilisation du grand public
- Formation des professionnels de santé et des étudiants
- Vaccination et mises à jour des carnets de vaccination

Les outils créés pour la SEV 2022 :

- L'ARS de Corse et ses partenaires ont élaboré la campagne de communication « zéro#HPV en Corse »
- La cartographie des actions
- Un espace ressources pour les acteurs de la SEV : [Semaine Européenne de la vaccination 2022 \(padlet.com\)](https://padlet.com)

Les acteurs de la vaccination se sont cette année encore mobilisés en région pour des actions de sensibilisation et d'information du grand public et des professionnels de santé.

Globalement, le public touché connaît son statut vaccinal et est en grande majorité plutôt favorable à la vaccination.

- La campagne de communication a été bien perçue par le public ciblé lors des différentes actions mises en place.
- Les outils et documents proposés ont été appréciés et déployés sur le territoire.

CHIFFRES CLÉS 2022 :

16 partenaires mobilisés

33 actions de typologies différentes.

408 affiches distribuées

6581 cartes distribuées

2000 dépliants ou brochures ont été diffusés aux partenaires par l'IREPS Corse.

Pour la campagne de communication #zéroHPV en Corse : **400** affiches et **400** flyers



Le Conseil National de la Refondation

Le 8 septembre 2022, le Président de la République a annoncé le lancement du Conseil National de la Refondation (CNR). Réunissant des représentants de forces politiques, des partenaires sociaux, des élus locaux, des représentants du monde économique et du monde associatif, le CNR a pour ambition de travailler à l'instauration d'une nouvelle méthode : réinstaurer un esprit de dialogue et de responsabilités partagées dans le débat public.

En Corse, l'Agence Régionale de Santé et les Conseils Territoriaux de Santé (CTS) Pumonti et Cismonti ont décidé de confier la mission d'animation et de coordination à l'IREPS Corse en partenariat avec les CPAM et la MSA.

LA TECHNIQUE D'ANIMATION :

Le 'World Café' est un processus créatif qui vise à faciliter le dialogue constructif et le partage de connaissances et d'idées, en vue de créer un réseau d'échanges et d'actions. Ce processus reproduit l'ambiance d'un café dans lequel les participants débattent d'une question ou d'un sujet en petits groupes autour de tables. À intervalles réguliers, les participants changent de table. Un hôte reste à la table et résume la conversation précédente aux nouveaux arrivés. Les conversations en cours sont alors 'fécondées' avec les idées issues des conversations précédentes avec les autres participants. Au terme du processus, les principales idées sont résumées au cours d'une assemblée plénière et les possibilités de suivi sont soumises à discussion.

Les ateliers du CNR devaient interroger les participants sur quatre thématiques :

- Le rôle et l'accès au médecin traitant
- L'attractivité des métiers de la santé
- La permanence et l'accès aux soins
- Les politiques de prévention

Afin de faciliter les échanges, nous avons fourni aux animateurs des mémos sur les thématiques.

Ces ateliers étaient coanimés avec les CTS, la MSA et les CPAM 2A et 2B.

À la fin des échanges, une restitution était proposée aux participants, nous avons également reçu des participations complémentaires par mail.

Fort de notre expérience sur les territoires et en s'appuyant sur l'approche communautaire, nous avons pu créer des espaces de libre paroles afin de permettre aux personnes de s'exprimer.



CHIFFRES CLÉS CNR :

9 réunions territoriales
36 ateliers
4 thématiques
233 personnes mobilisées
8 projets retenus



